

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

U n i t é
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2067 - 14 mars 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Municipales

**Un vote contre
la droite
au pouvoir
et sa politique**

p. 3, 4 et 5



**Dans l'enseignement
Halte aux suppressions
de postes !**

p. 11 et 12

Sommaire

municipales

- p. 4 ■ Le premier tour : un vote contre la droite au pouvoir et sa politique
- p. 5 ■ Nos résultats
- Leur société**
- p. 6 ■ Le feuillet de l'UIMM
■ Bénéfices du CAC 40
- Marchands de mort
- p. 7 ■ Vers une réforme du livret A
■ Dans les banques
- Suez : profits sans frontières
- p. 16 ■ Retraites de misère, assez !
■ Les étrangers résidant en France doivent pouvoir voter
- "Des logements pour tous !"

Dans le monde

- p. 8 et 9 ■ Espagne : Zapatero toujours au service des capitalistes
■ Turquie : politiciens et généraux d'accord pour faire couler le sang
- Afrique : violentes émeutes contre la vie chère
- Burkina Faso : la flambée des prix
- Cameroun : Biya doit partir !

Il y a 40 ans

- p. 10 ■ Viet-nam 1968 : l'offensive du Têt

Enseignement

- p. 11 ■ Education nationale : la grève du 18 mars
■ Darcos et l'école primaire
- Cité scolaire Henri-Wallon Aubervilliers
- p. 12 ■ Lycée Pasquet-Arles
■ Lycée Jacques Brel - Vénissieux
- Saint-Chamond : manifestation
- Rennes :Liberté pour Julio

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Snecma-Genevilliers, Corbeil, Villaroche après trois semaines de grève
■ Peugeot Poissy
- Claas-Le Mans
- p. 14 ■ Hôpital de Châteauroux
■ Maternité des Bluets – Paris
- Ferries SeaFrance : grève des officiers
- p. 15 ■ Haribo-Marseille
■ LCL Tours
- Auguste Thomas Aubervilliers : les travailleurs licenciés obtiennent gain de cause

• Les 10, 11 et 12 mai à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière

Dans huit semaines, les 10, 11 et 12 mai, la fête de Lutte Ouvrière 2008 ouvrira ses portes avec des attractions renouvelées. À commencer par les spectacles qui se dérouleront sur deux grandes scènes, mais aussi un peu partout au fil des allées et sur les pelouses. Vous y verrez ainsi des petits orchestres, des chorales, des musiciens ambulants ou encore des troupes interprétant des spectacles, des plus sérieux aux plus farfelus.

Dans le Village médiéval, des artisans vous feront découvrir les techniques d'autrefois pour fabriquer du pain, forger ou écrire, vous pourrez également y voir des jongleurs, assister à des combats de chevaliers et bien sûr faire grande ripaille. Au Fil de l'Arbre, un parcours vous fera prendre de la hauteur dans les arbres du parc ; des sensations garanties... en toute sécurité. Pour ceux qui aiment la nature mais préfèrent rester les pieds sur terre, l'Arboretum et ses visites guidées seront l'occasion d'apprendre beaucoup de choses sur la vie des arbres, à travers 110 variétés de nos contrées et d'ailleurs.

Vous pourrez aussi vous inscrire en vous amusant dans la Cité des Sciences, grâce à de nombreux exposés et à des démonstrations, ou encore au Carrousel de la Connaissance qui sera cette année consacré à « l'histoire de l'Histoire de l'homme ». Deux cinémas vous proposeront de voir autant de films que vous voudrez, gratuitement. Sans oublier, pour les petits et les grands, des dizaines de jeux, presque tous gratuits également.

Alors, dès maintenant achetez votre carte d'entrée. D'autant qu'il vous reste moins de deux semaines pour profiter du tarif à 10 euros !



Commandez vite votre carte

Jusqu'au 27 mars, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous procurer cartes d'entrée et bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- Soit auprès de nos camarades
- Soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes demandées et de bons, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20

Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous
financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 10 mars



Après le premier tour des élections municipales

La progression des voix de gauche dans nombre de villes montre que l'électorat populaire s'est saisi de ces élections pour marquer son hostilité au pouvoir de droite et à sa politique.

Les partis de droite ont cependant réussi à limiter le recul électoral car ils disposent d'une base électorale importante dans la bourgeoisie moyenne et petite qui, au-delà de la personnalité de Sarkozy, approuve les mesures antiouvrières de son gouvernement. Les élections ne sont pas démocratiques car la classe ouvrière, ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre, est sous-représentée. Toute une partie du monde du travail, les travailleurs immigrés, est écartée du droit de vote. La force des travailleurs n'est pas dans les urnes, mais dans leur rôle irremplaçable dans la production. L'économie ne peut pas fonctionner sans eux.

Dès le soir des élections, Fillon a annoncé que le gouvernement continuera ses prétendues réformes qui sont toutes des mesures destinées à rendre les riches encore plus riches au détriment des conditions d'existence des classes populaires.

Il y aura inévitablement des luttes sociales radicales, car le monde du travail ne pourra pas attendre l'échéance de 2012, la prochaine élection présidentielle, alors que les hausses de prix démolissent le pouvoir d'achat même de ceux qui ont du travail et que continuent les fermetures d'usines et les licenciements collectifs. Ces derniers ne peuvent pas être masqués par les statistiques mensongères sur les chiffres du chômage, car la création d'emplois précaires et à temps partiel dans les services ne peut pas compenser la suppression d'emplois dans les grandes entreprises industrielles.

Lutte Ouvrière était présente au premier tour des élections municipales, sur 186 listes dans 166 villes de la métropole. Elle a participé à 69 listes unitaires, au côté d'autres partis de gauche, et présenté 117 listes Lutte Ouvrière.

Nous avons présenté 58 listes de plus qu'en 2001.

Le nombre total d'électeurs des municipalités où nous présentions des candidats ne représente cependant que 15 % de l'électorat. Seule une minorité de l'électorat a donc pu s'exprimer sur des listes où figuraient des candidats de Lutte Ouvrière.

Trente-six candidats de Lutte Ouvrière ont été élus dès le premier tour. Vingt-deux l'ont été sur des listes unitaires, avec le Parti Communiste et/ou le Parti Socialiste, quatorze sur des listes Lutte Ouvrière. Dans les municipalités où des listes unitaires n'ont pas pu se constituer, les résultats des listes Lutte Ouvrière confirment, certes, le maintien de notre électorat, un électorat populaire d'extrême gauche. Mais ils montrent également qu'une partie de nos électeurs a cru plus utile d'exprimer sa désapprobation de la politique de Sarkozy en votant pour les listes de gauche, et principalement celles conduites par le Parti Socialiste.

Au deuxième tour, là où reste en présence une liste de gauche avec des candidats de Lutte Ouvrière, nous appelons, bien sûr, nos électeurs à confirmer leur vote du premier tour en votant pour cette liste.

Pour le reste, nous ne donnons pas de consigne de vote générale tant les situations politiques locales sont différentes, en particulier en raison de l'existence ou pas d'une alliance du Parti Socialiste avec le MoDem, voire avec des candidats marqués plus nettement encore à droite. Il est saugrenu d'appeler à battre la droite là où, par le biais du MoDem ou autrement, la droite est représentée sur des listes du Parti Socialiste.

Nos électeurs auront à choisir en toute conscience en fonction de la situation locale. Ils ne voteront certainement pas pour la droite.

Quel que soit cependant leur choix au deuxième tour, nous leur donnons rendez-vous dans les luttes sociales qui ne manqueront pas de survenir tant les travailleurs seront amenés à lutter s'ils veulent stopper les attaques antiouvrières du grand patronat et de ses serviteurs politiques au gouvernement.

Arlette LAGUILLER

• Chômage

De l'art de faire parler les chiffres... à la réalité

Chiffre contre chiffre, baisse du chômage contre baisse de popularité, Sarkozy et sa ministre Lagarde se sont jetés sur l'annonce par l'Insee, deux jours avant le premier tour des élections municipales, du taux de chômage du quatrième trimestre de 2007. Il serait tombé à 7,5 %, atteignant son niveau le plus bas depuis vingt-cinq ans, soit 2,1 millions de personnes.

Le ton triomphal de « *la très bonne nouvelle* » fait tout de même un peu désordre, quelque temps à peine après la publication des chiffres de l'ANPE : la hausse mensuelle du chômage en janvier était de 0,7 %, soit 13 200 personnes supplémentaires sans travail par rapport à décembre 2007.

D'autre part, les chiffres présentés depuis plusieurs années ne tiennent compte que d'une

catégorie de chômeurs sur les huit répertoriées par le Bureau international du travail. Ils excluent ceux qui suivent une formation, ne sont pas immédiatement disponibles dans les deux semaines qui viennent, recherchent un emploi à temps partiel, ou à durée déterminée, ou temporaire, excluant surtout ceux qui au cours de la semaine de référence de l'enquête auraient travaillé ne serait-ce

qu'une heure ! Cette statistique exclut aussi commodément les malades et les découragés qui ne sont même plus inscrits en « recherche d'emploi ». Par comparaison, en décembre 2007, le nombre total d'inscrits à l'ANPE en métropole était de 3 850 000.

Quant aux emplois créés dont se vante le gouvernement, trois cent mille à l'en croire, ils se situent pour moitié dans le secteur des services à la personne. Plus que nécessaires et loin d'être en nombre suffisant, ces emplois sont la plupart du temps des emplois à temps très partiel, et bien que demandant de grandes compétences, peu reconnus,

peu qualifiés et, partant, peu rémunérés. Et plutôt que de créer les dizaines de milliers d'emplois qui seraient nécessaires dans les services de gérontologie et les maisons de retraites, ou auprès des jeunes enfants dans les écoles maternelles, l'État favorise les emplois consistant en quelques heures quotidiennes ou hebdomadaires auprès d'un « particulier employeur ».

En même temps, 110 000 emplois à temps plein ont été supprimés depuis 2006 dans l'industrie, avec ce que cela signifie de pressions à la productivité dans les usines, et d'appauvrissement des gens et même des villes touchées par ces suppres-

sions d'emplois.

Au demeurant, si de nombreux travailleurs doivent se contenter d'un de ces emplois qui ne permettent pas de vivre correctement, l'Insee a fait savoir que près d'un million et demi – soit 5,6 % – des personnes ayant un emploi se déclarent en situation de sous-emploi, ne travaillant qu'à temps partiel ou temporaire.

La mise en scène gouvernementale n'a donc guère de chance de dissimuler la réalité du chômage aux yeux des millions de ses victimes, directes ou indirectes.

Viviane LAFONT

• Le premier tour des élections municipales

Un vote contre la droite au pouvoir et sa politique

Au lendemain du premier tour des municipales, les dirigeants du PS se gardent de trop pavoiser, et ceux de l'UMP s'efforcent de minimiser leur recul et d'insister sur le caractère local du scrutin. Il y a évidemment une part tactique dans cette attitude. Les premiers savent que ce qui comptera le plus, ce sera la conquête de villes jusque-là dirigées par la droite et, plus particulièrement, de grandes villes comme Marseille, Toulouse et Strasbourg, et qu'il ne faut pas que l'électorat de gauche se démobilise. La droite, de son côté, n'a évidemment pas intérêt à souligner ce qui, dans les résultats globaux, peut apparaître comme un désaveu de sa politique nationale.

LA PROGRESSION DE LA GAUCHE

Il y a, certes, une poussée électorale vers la gauche au profit, surtout, du PS et un recul de la droite gouvernementale. Mais la poussée n'est pas un raz-de-marée, et la droite peut encore prétendre, par la bouche de Fillon, qu'il s'agit d'un simple « rééquilibrage ». Les résultats des municipales précédentes, en 2001, sous le gouvernement de Jospin, avaient été en effet calamiteux pour la gauche, qui avait alors perdu nombre de villes (même si, paradoxalement, c'est au même moment qu'elle était parvenue à la tête de Paris et de Lyon).

Pour toute élection à deux tours, c'est le premier qui donne la photographie la plus fidèle du rapport de force électoral entre les partis. Les élections municipales sont cependant celles où il est le plus difficile de saisir les mouvements d'opinion. La politique locale du maire, sa personnalité même, pèsent plus que dans les autres élections.

C'est une banalité de constater le fossé qui sépare les résultats du Parti Communiste, par exemple, dans certaines municipalités et les votes obtenus par le même parti lors de la dernière présidentielle, voire même aux dernières législatives.

En outre, le jeu des alliances pour constituer les listes brouille les chiffres.

Ceci étant dit, dans les villes de plus de 3 500 habitants, la gauche passe de 44,8 % en 2001 à 47,5 % en 2008, soit une progression de 2,7 %. Quant à la droite gouvernementale, avec 44,38 %, elle recule de 2,62 % en comparaison des 47 % de 2001

(chiffres publiés par *Le Parisien*). Encore faut-il tenir compte des 3,69 % du MoDem, inexistant en 2001, qui est aussi bel et bien de droite, même s'il pratique des alliances électorales à géométrie variable pour le deuxième tour. Étant donné que le taux de participation est en baisse, passant de 67,18 % en 2001 à 65,67 % en 2008, on peut supposer qu'à une mobilisation plus importante de l'électorat populaire votant à gauche a correspondu une abstention plus importante de l'électorat de droite. Les observateurs relèvent en tout cas que c'est dans les bureaux votant le plus à droite que la participation a été la plus faible.

Malgré les critiques montantes des milieux de droite à l'égard de Sarkozy, ses frasques et son imprévisibilité, la démobilisation de l'électorat de droite a été cependant moins forte que ce que craignaient – ou feignaient de craindre – les dirigeants de la droite avant les élections.

Il ne faut pas oublier qu'en France l'électorat de droite est arithmétiquement plus important que l'électorat de gauche. Il y a dans ce pays une petite bourgeoisie importante, une classe de propriétaires petits et moyens, des professions dites libérales aux petits entrepreneurs, en passant par toute une partie de commerçants aisés, viscéralement antiouvrière, qui vote en règle générale pour la droite. Cette base sociale de la droite peut avoir des états d'âme, se diviser dans le choix de qui la représente – il n'y a qu'à voir le psychodrame de Neuilly-sur-Seine –, brûler lors des municipales ce qu'elle ado-

rait lors de la présidentielle... Mais, quel que soit son état d'âme momentanément à l'égard de la personnalité de Sarkozy, cet électorat de droite se retrouve profondément dans la politique antiouvrière du gouvernement et dans sa démagogie réactionnaire.

En revanche, faut-il le rappeler, la représentation électorale de la classe ouvrière est amputée du vote des travailleurs immigrés. Rien que cette donnée-là fait le deuil de tous les discours promettant aux travailleurs un changement réel de leur sort par la voie électorale.

LE PARTI SOCIALISTE BÉNÉFICIE DU VOTE ANTI-SARKOZY

La relative mobilisation à gauche profite essentiellement au Parti Socialiste. C'est le Parti Socialiste qui peut espérer, après le deuxième tour, reprendre des mairies qu'il avait perdues en 2001, voire au-delà.

Il est cependant à remarquer que le Parti Communiste s'en sort relativement bien. Dans la banlieue parisienne, en particulier, le Parti Socialiste avait fait le choix de se présenter sur des listes indépendantes dans un certain nombre de municipalités dirigées par le Parti Communiste dans le but de les lui disputer. Au premier tour en tout cas, l'opération a raté, sauf à Pierrefitte.

La LCR, qui d'après les informations recoupées entre son site et *Rouge* semble avoir participé à 184 listes, en association dans la majorité des cas avec diverses autres organisations – Alternatifs, collectifs antilibéraux, Motivés, etc –, semble avoir également bénéficié du vote anti-Sarkozy à gauche.



Pour les résultats de Lutte Ouvrière, ils sont commentés dans l'éditorial d'Arlette Laguiller, et on les trouvera dans les tableaux et les pages ci-après. Disons seulement ici que, si 69 des listes où figuraient des candidats de Lutte Ouvrière étaient des listes unitaires, les résultats des 117 listes Lutte Ouvrière confirment le maintien d'un électorat populaire d'extrême gauche, bien que ces résultats soient en général inférieurs à ceux de 2001. Une partie de cet électorat populaire d'extrême gauche a choisi d'exprimer sa désapprobation de la politique de Sarkozy en votant pour les listes de gauche.

En conclusion, s'il y a bien eu au premier tour une poussée électorale vers les partis de gauche, il est plus exact de parler d'un vote anti-Sarkozy que d'une poussée à gauche dans le sens d'une radicalisation politique. L'électorat de gauche, un moment démoralisé par la victoire de Sarkozy à la pré-

sidentielle et l'élection d'une majorité de droite à l'Assemblée nationale, a saisi cette première occasion que lui offraient les élections municipales pour manifester son hostilité à Sarkozy et à la politique qu'il mène. Les chefs de la droite peuvent torturer les résultats comme ils veulent et leur dénier toute signification nationale, du côté de l'électorat populaire, il s'agit bien d'un désaveu du gouvernement de droite. C'était une démonstration qu'il fallait faire mais, évidemment, ce n'est pas cela qui obligera Sarkozy à changer de politique et cela ne ralentira certainement pas le rythme de ses mesures antiouvrières.

Pour cela, il faudra bien autre chose que la voie des urnes. Il faudra des luttes collectives importantes. Mais la politique du gouvernement et l'avidité du patronat les provoqueront bien plus tôt que ces gens-là ne le pensent.

Georges KALDY

Les résultats des listes

Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière était présente au premier tour des élections municipales sur 188 listes dans 168 villes (métropole et La Réunion). Elle a participé à 70 listes unitaires, au côté d’autres partis de gauche, et présenté 118 listes Lutte Ouvrière. Le nombre total d’électeurs des municipalités concernées a été de 6 680 000, c’est-à-dire 15 % de l’électorat. En 2001, aux précédentes élections municipales, nous avons présenté 128 listes Lutte Ouvrière dans 108 villes. Pour le premier tour des élections 2008, nous publions ci-après le tableau des résultats que les 118 listes Lutte Ouvrière ont obtenus, par ordre décroissant.

Ville	Suffrages exprimés	Voix Lutte Ouvrière	%	Élus
Quétigny (Côte-d’Or)	2 996	348	11,62	1
Ensisheim (Haut-Rhin)	3 105	354	11,40	1
Ferrières-la-Grande (Nord)	2 388	266	11,14	1
Valentigney (Doubs)	3 932	385	9,79	1
Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine)	3 562	316	8,87	1
Clermont (Oise)	3 604	297	8,24	1
Orchies (Nord)	3 626	279	7,69	1
Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire)	1 323	89	6,73	
Thionville (Moselle)	1 395	894	6,41	
Grand-Char-mont (Doubs)	2 089	125	5,98	1
Ploufragan (Côtes-d’Armor)	5 170	309	5,98	1
Thiais (Val-de-Marne)	8 908	523	5,87	1
Oullins (Rhône)	9 292	535	5,76	1
Oissel (Seine-Maritime)	4 309	247	5,73	1
Creil (Oise)	7 245	394	5,44	
Échirolles (Isère)	1 0806	583	5,40	1
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)	2 3733	1252	5,28	
Vitry-le-François (Marne)	5 280	277	5,25	
Margny-lès-Compiègne (Oise)	2 823	147	5,21	
Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis)	4 260	223	5,23	
Les Lilas (Seine-Saint-Denis)	7 280	374	5,14	
Dunkerque (Nord)	2 8898	1475	5,10	1
Dole (Jura)	9 184	454	4,94	
Cholet (Maine-et-Loire)	2 2179	1080	4,87	
Bezons (Val-d’Oise)	7 071	343	4,85	
Châtellerault (Vienne)	1 4067	681	4,84	
Saint-Benoît (La Réunion)	1 4501	683	4,71	
Cugnaux (Haute-Garonne)	6 889	319	4,63	
Ermont (Val-d’Oise)	8 964	414	4,62	
Sotteville-lès-Rouen (Seine-Mari-time)	1 1932	548	4,59	
Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)	1 4114	643	4,56	
Trélazé (Maine-et-Loire)	4 741	209	4,41	
Talant (Côte-d’Or)	4 792	202	4,22	
Laon (Aisne)	8 858	371	4,19	
Châteauroux (Indre)	1 9880	817	4,11	

Ville	Suffrages exprimés	Voix Lutte Ouvrière	%	Élus
Les Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire)	5 631	228	4,05	
Poissy (Yveli-nes)	1 2322	477	3,87	
Calais (Pas-de-Calais)	2 8671	983	3,43	
Chenôve (Côte-d’Or)	4 624	153	3,31	
Wattrelos (Nord)	1 4395	464	3,22	
Amiens (Somme)	4 0680	1284	3,16	
Herblay (Val-d’Oise)	9 214	279	3,03	
Bagneux (Hauts-de-Seine)	1 0643	301	2,83	
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)	1 0237	275	2,69	
Les Clayes-sous-Bois (Yvelines)	6 877	179	2,60	
Nancy (Meurthe-et-Moselle)	2 7137	706	2,60	
Carros (Alpes Maritimes)	5 122	133	2,60	
Montbéliard (Doubs)	8 625	218	2,53	
Villeneuve-St-Georges (Val-de-Marne)	6 864	173	2,52	
Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)	6 069	152	2,50	
Autun (Saône-et-Loire)	5 711	143	2,50	
Lyon 5 ^e (Rhône)	1 7079	425	2,49	
Colomiers (Haute-Garonne)	1 3782	331	2,40	
Mantes-la-Jolie (Yvelines)	9 890	233	2,36	
Lille (Nord)	5 9113	1373	2,32	
Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)	2 1524	488	2,27	
Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)	1 0360	238	2,30	
Le Mans (Sarthe)	4 9450	111	2,25	
Annecy (Savoie)	1 7148	381	2,22	
Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)	6 953	152	2,19	
Maisons-Alfort (Val-de-Marne)	1 9574	422	2,16	
Besançon (Doubs)	3 6460	740	2,03	
Lyon 8ème (Rhône)	1 8909	378	2,00	
Limoges (Haute-Vienne)	4 8047	942	1,96	
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)	1 6701	323	1,93	
Rouen (Seine-Maritime)	3 3373	638	1,91	
Beauvais (Oise)	1 9466	365	1,88	
Mérignac (Gironde)	2 4005	453	1,89	
Montreuil (Seine-Saint-Denis)	2 6920	505	1,88	

Nos élus au premier tour

36 candidats de Lutte Ouvrière ont été élus au premier tour des élections municipales. C’est déjà plus que les 33 candidats élus en 2001, aux précédentes élections. Quatorze d’entre eux ont été élus sur des listes Lutte Ouvrière, et 22 sur des listes d’union avec les autres partis de gauche et d’extrême gauche.

Listes Lutte Ouvrière

Clermont (Oise) : Daniel Rémond
Dunkerque (Pas-de-Calais) : Jacques Volant
Echirolles (Isère) : Chantal Gomez
Ensisheim (Haut-Rhin) : Aimé Sens
Ferrières-la-Grande (Nord) : Bruno Montmory
Grand-Charmont (Doubs) : Christian Driano
Oissel (Seine-Maritime) : Pascal Le Manach
Orchies (Nord) : Éric Pecqueur
Oullins (Rhône) : Jean-Luc Renault
Ploufragan (Côtes-d’Armor) : Martial Collet
Quétigny (Côte-d’Or) : Patrick Berthelot
Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine) : Fabrice Lucas
Thiais (Val-de-Marne) : Pascal Boutet
Valentigney (Doubs) : Michel Treppo

Listes d’union

Alfortville (Val-de-Marne) : Guy Mouney
Bourges (Cher) : Colette Cordat
Drancy (Seine-Saint-Denis) : Idilio Valdenebro
Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) : Gisèle Pernin
La Ferté-Bernard (Sarthe) : Hervé Morvan
Lanester (Morbihan) : Cyril Le Bail
Leval (Nord) : Corine Mazzolini
Liévin (Nord) - 2 élus : Nathalie Hubert et Régis Scheenaerts
Marseille (Bouches-du-Rhône) 8^e secteur : Sylvie Moyen
Novéant-en-Moselle (Moselle) : Frédéric Péquignot
Saint-Alban (Haute-Garonne) : Vincent Combes
Saint-Doulchard (Cher) : Geneviève Blot-Murat
Sainte-Suzanne (La Réunion) : Didier Lombard
Saint-Martin-le-Vinoux (Isère) : Christine Tulipe
Saint-Quentin (Aisne) : Anne Zanditénas
Vaulx-en-Velin (Rhône) - 3 élus : Nathalie Arthaud, Marie-André Marsteau et Stéphane Guyon
Vénissieux (Rhône) : Marie-Christine Seemann
Vierzon (Cher) - 2 élus : Régis Robin et Hélène Chantôme

Les candidats de Lutte Ouvrière au deuxième tour

Dans 34 villes, des candidats de Lutte Ouvrière sont présents sur des listes d’union pour le second tour des municipales. Il s’agit soit de listes qui étaient déjà présentes au 1^{er} tour, soit de listes issues de la fusion de deux ou plusieurs listes de gauche ayant obtenu plus de 5 % des voix, en excluant évidemment toute fusion avec des listes de droite ou du Modem. Il s’agit des villes suivantes :

Argenteuil (Val-d’Oise)	Marsannay-la-Côte (Côte-d’Or)
Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)	Marseille-7 ^e secteur (Bouches-du-Rhône)
Bagnolet (Seine-Saint-Denis)	Nevers (Nièvre)
Belfort (Territoire-de-Belfort)	Nogent-sur-Oise (Oise)
Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine)	Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	Romainville (Seine-Saint-Denis)
Corbeil-Essonnes (Essonne)	Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
Creil (Oise)	Saint-Fons (Rhône)
Fleury-les-Aubrais (Loiret)	Saint-Jean-de-Moirans (Isère)
Fourmies (Nord)	Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)
Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)	Sainte-Eulalie (Gironde)
La Courneuve (Seine-Saint-Denis)	Sin-le-Noble (Nord)
Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)	Saint-Chamond (Loire)
Lens (Pas-de-Calais)	Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Les Ulis (Essonne)	Villejuif (Val-de-Marne)
Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)	Villeneuve d’Ascq (Nord)
	Villepinte (Seine-Saint-Denis)
	Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Lutte Ouvrière participait au premier tour aux listes d’union conduites par le PS à Perpignan et à Marseille 1^{er} secteur. Ses candidats se sont retirés de ces listes à la suite de leur alliance avec le MoDem. Lutte Ouvrière n’est pas partie prenante de ce type d’alliance

• Le feuilleton de l'UIMM

Panier de crabes patronal



Le combat des chefs continue au sein du patronat, entre la présidente du Medef, Laurence Parisot, et les dirigeants de l'Union des industries et des métiers de la Métallurgie, sa branche la plus puissante. Samedi 8 mars, le ton est monté d'un cran quand ils se sont mutuellement traités de « menteurs », Parisot affirmant qu'elle ignorait tout de l'existence d'une caisse noire à l'UIMM, tandis que Dewavrin, un de ses anciens présidents, prétendait le contraire.

La presse avait révélé fin 2007 que l'UIMM avait versé 19 millions d'euros en liquide on ne sait à qui, entre 2000 et 2007, dans le but de « fluidifier le dialogue social », selon son dirigeant Gautier-Sauvagnac. Ces pratiques ayant été étalées sur la place publique, la représentante du grand patronat a joué les chevaliers blancs en s'insurgeant contre ces métho-

des, ce qui lui permettait au passage de régler quelques comptes avec les dirigeants de l'UIMM qui, justement, s'étaient opposés à son élection à la tête du Medef. Après la démission de Gautier-Sauvagnac de la présidence de l'UIMM, Laurence Parisot a renouvelé son indignation morale lorsqu'elle a appris que celui-ci avait reçu 1,5 million d'euros d'indemni-

tés de départ, et déclaré vouloir de la transparence dans la gestion des fonds des unions patronales.

Mais voilà que d'anciens dirigeants de l'UIMM ont contre-attaqué, accusant Parisot d'avoir été parfaitement au courant de toutes ces pratiques plusieurs mois avant leur révélation, ajoutant qu'elle aurait pu les dénoncer à cette époque si elle avait vraiment été guidée par des principes moraux. Celle-ci les a alors traités de « sacrés menteurs »

et annoncé qu'elle porterait plainte pour diffamation.

Après cet échange d'amabilités, il semblerait qu'une trêve soit maintenant intervenue entre les deux camps. Ont-ils trouvé un compromis ? Suite au prochain numéro, on verra alors si Parisot poursuit son projet de moraliser le petit monde de l'UIMM. Mais afficher de vertueuses indignations morales ne l'empêchera certainement pas de continuer à réclamer en même temps la démolition systématique des droits des travailleurs. Ce n'est pas avec de grands principes qu'on fait les gros profits.

Marianne LAMIRAL

• Marchands de mort

On arrête un trafiquant... mais pas le trafic

On vient d'apprendre l'arrestation en Thaïlande de Victor Bout, un marchand d'armes dont la carrière avait largement inspiré le film *Lord of War* qui dénonçait le trafic d'armes et les trafiquants. Mais dans la vie de Victor Bout, la réalité vaut bien la fiction.

Ancien officier de l'armée soviétique, Victor Bout prospéra, au début des années 1990, en faisant main basse sur les stocks d'armes, mais aussi sur une flotte d'une cinquantaine d'avions très gros porteurs, des *Antonov* ; cela lui permit d'ajouter au traditionnel catalogue du marchand d'armes des articles plus inhabituels, comme des chars ou des hélicoptères, livrables partout dans le monde.

En homme d'affaires avisé, il évitait toute discrimination à la vente. À maintes reprises, il équipa donc les deux camps en présence, fournissant, en Afghanistan, tant le commandant Massoud que les Talibans ou, en Angola, tant le gouvernement que les rebelles de l'Unita. Et lorsque Mobutu, ex-dictateur du Zaïre, fut chassé du pouvoir par des troupes armées par Victor Bout, c'est dans un des *Antonov* qu'il quitta son pays.

Les mauvais esprits pourraient penser qu'entre un Victor Bout et un Serge Dassault, seul le chiffre d'affaires change ; et que le second, qui est un véritable industriel, là où le premier n'est finalement qu'un artisan, mérite bien davantage que Bout le titre de « marchand de mort »

dont la presse gratifie ce dernier.

Cependant, la fable selon laquelle le monde des vendeurs d'engins de mort se diviserait entre gens respectueux des décisions des États dits démocratiques et voyous sans scrupules que ces États combattraient, ne résiste pas à certains détails du CV de Victor Bout. Celui-ci a en effet rendu de multiples services aux États occidentaux. C'est en transportant des troupes belges vers la Somalie, en 1993, qu'il a lancé sa « petite entreprise ». Les États-Unis qui l'avaient interdit de séjour suite au 11 septembre 2001 l'ont rencontré officieusement deux fois sur leur territoire... avant de lui confier l'acheminement du matériel pour leurs troupes stationnées en Irak, pour une facture de 60 millions de dollars. Quant à la France, en 1994, ce sont les *Antonov* de Bout qui ont transporté les soldats français au Rwanda lors de l'opération Turquoise.

Dans la scène finale du film *Lord of War*, on entendait ce discours des lèvres du personnage principal : « *Bien que le plus important marchand d'armes au monde soit le Président des États-Unis, qui distribue plus de marchandises en un jour que je ne le fais en un an, il peut être embarrassant que ses empreintes se retrouvent sur les armes. Parfois il lui faut un pigiste comme moi pour armer des forces qu'il ne peut armer lui-même* ».

On ne saurait mieux dire.

Jean RAYNARD

• Bénéfices du CAC 40

Comment on engraisse des parasites

Les entreprises du CAC 40 ont battu, en 2007, leur record de bénéfices : 101 milliards d'euros pour trente-huit de ces quarante plus grosses entreprises françaises car les profits d'EADS et de Lagardère ne sont pas encore publiés.

C'est trois milliards de plus qu'en 2006, malgré les résultats « médiocres » – mais tout est relatif ! – faits par les grandes banques touchées par la crise des « subprimes », les crédits immobiliers à risques aux États-Unis.

En tête, on trouve bien sûr Total, avec plus de 12 milliards de bénéfices, un trust qui rançonne les automobilistes grâce

aux hausses de carburants de plus en plus insupportables et qui refuse de payer les dégâts causés par le naufrage de l'*Erika* évalués pourtant à un seul milliard d'euros. Puis vient la BNP-Paribas, avec 7,8 milliards – en hausse de 7 % par rapport à 2006 – pas vraiment éprouvée par la crise financière.

On trouve également Arcelor-Mittal – 7,5 milliards d'euros, en hausse de 30 % – et qui a décidé de licencier les travailleurs de Gandrange. Et puis Danone – 4,2 milliards, en hausse de 353 % ! – qui ponctionne les consommateurs avec, entre autres, ses biscuits ou ses yaourts dont les prix

grimpent en flèche, ou bien l'Oréal – 2,7 milliards, en hausse de 29 % – fière de l'augmentation de sa productivité de 22 % par personne en trois ans mais qui refuse d'augmenter les salaires. Il est vrai que ces entreprises du CAC 40 ne peuvent pas tout faire : payer leurs patrons en moyenne 384 fois le smic, engraisser leurs actionnaires et satisfaire leurs salariés et les consommateurs !

Ce palmarès des profits a au moins le mérite de rappeler à quel point ces trusts parasitent l'économie, détournent vers des coffres privés les richesses créées par la collectivité, dont le dixième suffirait,



par exemple, à construire des dizaines de milliers de logements ou à combler le « trou »

de la Sécurité sociale.

Sylvie MARÉCHAL

• Vers une réforme du Livret A ?

Pour le profit des banques privées

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, veut réformer le livret A pour permettre aux banques privées de distribuer ce livret... et gérer l'argent qui y est déposé.

Environ 45 millions de personnes détiennent un livret A, que ce soit à la Banque postale ou à la Caisse d'épargne. La grande majorité des épargnants sont des personnes à petits revenus, qui placent ainsi les économies qu'elles ont réalisées en prévision de temps plus difficiles. Même si les sommes déposées sont souvent modestes, mises bout à bout, cela constitue un pactole que les banques aimeraient bien récupérer.

Mais toute la clientèle des possesseurs de livrets A n'intéresse pas les banques. En tout cas pas les 750 000 personnes qui l'utilisent uniquement comme un compte courant leur permettant de percevoir leurs revenus et d'effectuer des retraits ou des prélèvements, car les sommes déposées sont bien faibles et elles n'y restent pas longtemps. Alors, le gouvernement envisage de faire un cadeau aux banquiers en créant un nouveau livret A : ce serait un « pur produit d'épargne », c'est-à-dire un livret ne permettant pas d'effectuer les opérations bancaires courantes, ce qui exclurait automatiquement les personnes ayant un revenu

trop faible pour pouvoir épargner. Pour ces dernières, seule la Banque postale, en échange d'une rémunération, leur fournirait un livret sur le modèle de l'ancien afin qu'elles puissent continuer à avoir accès gratuitement aux services bancaires de base.

Autre cadeau pour les banques privées : s'il est prévu qu'elles versent à l'État 0,4 % des sommes collectées, elles auraient en contrepartie la possibilité d'en garder une partie pour alimenter leurs fonds, alors que l'épargne déposée actuellement sur le livret A, d'un montant de 130 milliards d'euros, est reversée à la Caisse des Dépôts et Consignations

(CDC) qui l'utilise, pour une bonne part, à financer le logement social.

Cette réforme prévue du livret A s'en prend donc à des besoins sociaux primordiaux, comme le logement et aussi la possibilité pour les personnes à faibles revenus d'effectuer gratuitement des opérations bancaires, qui plus est sur un compte rémunéré, même s'il l'est faiblement. Et cela pour le plus grand profit des banques privées, qui pourront se permettre de jouer à la roulette de la Bourse avec l'argent difficilement gagné par les petites gens.

Marianne LAMIRAL

• Dans les banques

Pertes et... profits

Mercredi 5 mars, le Crédit Agricole a annoncé ses résultats pour 2007. À en croire la presse ils seraient « mauvais » car les bénéfices ont diminué de 16,8 %, du fait des pertes – 3,3 milliards d'euros – liées à la crise des « subprimes » (crédit immobilier aux USA), dont 250 millions d'euros envolés en fumée à l'été 2007, suite aux opérations d'un trader du bureau de New York. Malgré cela, le CA annonce quand même... quatre milliards d'euros de bénéfices pour 2007.

La banque est donc loin d'être dans le rouge ! Les profits réalisés par les agences du groupe (Crédit Agricole et Le Crédit Lyonnais en France), dans le crédit à la consommation (Sofinco et Finaref), dans les assurances (Prédica et Pacifica), dans la gestion d'actifs ou encore par les filiales à l'étranger, etc. ont largement compensé les pertes.

Pour les autres banques françaises, c'est la même chose puisque malgré l'annonce de 16 milliards d'euros de pertes liées à la « crise des subprimes » et aux traders pour 2007 (*Le Figaro* du 5 mars), elles restent largement bénéficiaires. Les quatre cotées au CAC 40 à la Bourse de Paris ont fait 15,3 milliards d'euros de profits. La palme revient à BNP Paribas (7,82 milliards d'euros) suivie par le Crédit Agricole (4 milliards) et Dexia (2,5 milliards). Même la Société Générale est encore bénéficiaire (947 millions d'euros) malgré la « crise des subprimes » et les 4,9 milliards envolés en fumée, soi-

disant par la seule faute du trader Jérôme Kerviel.

À l'échelle mondiale les pertes des banques liées à la « crise des subprimes » atteindraient en 2007, d'après la banque suisse UBS, 160 milliards de dollars. Et avec la publication des résultats bancaires du premier trimestre 2008, UBS estime que les pertes seraient d'environ... 600 milliards de dollars ! Combien de besoins élémentaires, combien de millions de gens, aurait-on pu satisfaire avec ces sommes parties dans la fumée de la spéculation ? Combien de femmes, d'hommes, d'enfants aurait-on pu sauver de la sous-alimentation et de la faim ?

En tous les cas pour le moment, ceux qui n'ont pas à s'en faire pour leur avenir sont les PDG des banques. Bouton de la Société Générale annonce que sa démission n'est plus sur la table et le PDG de la banque américaine Merrill Lynch dans le rouge pour 22 milliards de dollars a été éjecté de son fau-

teuil avec un chèque de... 161 millions de dollars. Au pays des banquiers, les casseurs ne

sont pas les payeurs !

Cédric DUVAL



Un système en folie !

Jérôme Kerviel, le trader que la Société Générale présente comme responsable de l'évaporation de cinq milliards d'euros de la banque, est soumis à une expertise psychiatrique ordonnée par les magistrats chargés de l'enquête. « J'ai vite été entraîné dans une spirale au sein de laquelle je me suis trouvé sans pouvoir m'en

sortir », avait-il déclaré aux policiers lors de sa garde-à-vue.

Peut-on rester dans son état « normal » quand son travail consiste à jongler avec la spéculation bancaire ? Les psychiatres ont peut-être un avis sur la question. En revanche, il n'y a pas besoin d'expertise psychiatrique pour juger du système qui spéculé,

c'est-à-dire qui organise des paris sur l'évolution des cours des titres pour faire un jour, sur un coup de dé, des milliards de bénéfices, et le lendemain des milliards de pertes, laissant sur le carreau des centaines de milliers de pauvres gens, expulsés du logis qu'ils espéraient acheter.

J.S.

• Suez

Profits sans frontières

Les bénéfices du groupe Suez ont atteint en 2007 3,9 milliards d'euros, en progression de 8,8 %. De l'aveu même de ses dirigeants, ces résultats ont dépassé leurs espérances. Le trust a versé à ses actionnaires des dividendes en hausse de 13,3 % par rapport à 2006 ; multinationale de l'eau mais aussi de l'énergie, Suez s'apprête à fusionner avec Gaz de France et a pour objectif d'augmenter ses profits de 10 à 15 % par an.

Présent dans 57 pays, le groupe a mis la main sur les centrales thermiques ou hydroélectriques en Europe (Allemagne et Pays-Bas), en Amérique latine (Chili, Brésil, Panama), en Asie où il construit une centrale au charbon en Thaïlande. Il participe aussi bien à la construction d'une usine d'enrichissement d'uranium avec Areva, qu'à l'installation de l'air conditionné au nouveau terminal d'Aéroports de Paris, à l'ingénierie des plateformes off-shore en Mer du Nord, à l'installation de stations d'épuration au Caire, à Dubaï ou en Inde qu'à la collecte des ordures dans de nombreuses villes françaises.

Suez Énergie pollue, Suez Environnement dépollue, le groupe fait de l'argent avec tout, y compris l'eau potable ; et cette mainmise, qui en France gonfle nos factures, devient quasiment insupportable dans les pays pauvres d'Amérique latine. Cela a d'ailleurs valu à la Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez Environnement, de quitter la Bolivie et l'Argentine, sous l'accusation d'avoir imposé des prix exorbitants en investissant à minima.

Bien entendu, pour s'implanter partout et décrocher des contrats, Suez a bénéficié de toutes les attentions des gouvernements de gauche ou de droite car c'est pour des sociétés de ce genre que les présidents de la République se font représentants de commerce. Bref un condensé de ces trusts qui tirent les ficelles dans les coulisses du monde politique.

Sylvie MARÉCHAL

• Espagne

De Zapatero I à Zapatero II

Toujours au service des grands groupes capitalistes

Lors des élections générales du dimanche 9 mars, le PSOE (Parti Socialiste espagnol) dirigé par José Luis Rodriguez Zapatero, l'a emporté et Zapatero succédera à Zapatero. Le PSOE, avec 43,64 % des voix et 169 députés (5 de plus que lors du scrutin de 2004), va donc former le nouveau gouvernement socialiste.

Le parti rival de droite, le Parti Populaire, dirigé par Mariano Rajoy, obtient 40,13 % des voix (environ 900 000 voix de moins que le PSOE) et 153 députés. Il dispose néanmoins de 6 sièges de députés de plus qu'en 2004 car les deux principaux partis ont bénéficié d'un effet de « bipolarisation » autour de leurs deux leaders, au détriment des forces politiques minoritaires. Parmi elles, le groupe Izquierda Unida (la Gauche Unie, alliance des communistes et des Verts), malgré son million de suffrages, passe de 10 députés à 2, perdant ainsi la possibilité de constituer un groupe parlementaire. Parmi les perdants figurent aussi les

nationalistes basques du PNV, et surtout les « républicains catalans » de l'ERC (Gauche républicaine catalane), partisans d'une plus grande indépendance, qui passent de 8 à 3 sièges.

Zapatero, majoritaire donc, ne bénéficie néanmoins pas de la majorité absolue et devra négocier diverses alliances parlementaires, tantôt ponctuelles ou tantôt plus durables, avec divers partis définis comme nationalistes, parce qu'ils se réclament des intérêts des différentes « autonomies » comme l'Andalousie, le Pays basque, la Catalogne, les Canaries ou la Galice, etc.

La participation de 75,33 % des électeurs au vote, sensible-

ment équivalente à celle de 2004, et le déroulement de la campagne qui a pris les aspects d'un duel entre Rajoy et Zapatero montrent qu'une bonne partie de la population et des classes populaires a souhaité voter « utile » en appuyant Zapatero face à une droite offensive qui, tout au long de la campagne électorale, a misé sur les sentiments réactionnaires de la droite conservatrice. Mais finalement Rajoy a payé pour ce choix. Avec ses mensonges, ses attaques venimeuses, ses appels à l'ordre moral relayés par les évêques réactionnaires qui vilipendaient le mariage homosexuel ou le divorce plus facile, ce croisé de la morale chrétienne et de l'unité de l'Espagne a fait en quelque sorte la campagne de Zapatero qui pouvait apparaître facilement comme un homme de dialogue, un défenseur des

idées modernes et un partisan du progrès social.

Mais au lendemain des élections, les problèmes restent entiers pour le monde du travail. Aujourd'hui 8 millions de personnes, précaires, chômeurs, retraités, pensionnés, vivent avec 530 euros ou moins par mois, revenu correspondant au seuil de pauvreté en Espagne. Alors que les prix qui ont augmenté de 4,2 % en 2007 continuent de grimper, Zapatero promet le smic à 800 euros... mais d'ici quatre ans. Il a promis aussi 300 000 places de crèches, 150 000 logements sociaux en plus, l'augmentation des congés parentaux. Mais tout cela ne pèse pas lourd face au retard pris par les salaires, à l'endettement lié à l'acquisition de logements qui étouffe tant de familles, ou encore face à la généralisation de la précarité.

Les priorités de Zapatero sur le plan social et économique resteront, comme c'est le cas depuis quatre ans, de servir au mieux les intérêts du patronat et de la bourgeoisie, avec les aides aux entreprises, les cadeaux fiscaux, la suppression de l'impôt sur la fortune, la baisse des impôts sur les bénéfices des sociétés. Il faut y ajouter la gestion des entreprises publiques selon des critères de rentabilité, au mépris des intérêts du public et des salariés de ces secteurs, et la passivité devant les licenciements et les fermetures d'entreprises.

Zapatero continuera, comme il l'a fait pendant quatre ans, d'obéir aux grands groupes capitalistes qui dominent l'économie et la société. Et les travailleurs devront compter non pas sur le bulletin de vote, mais sur leurs luttes pour se défendre.

Jacques MULLER

• Turquie

Politiciens et généraux d'accord pour faire couler le sang

Le 29 février, l'armée turque a mis fin à son offensive au nord de l'Irak, engagée huit jours plus tôt sous prétexte de mettre fin à la présence de camps des guérillas kurdes du PKK. L'article suivant est extrait du journal de nos camarades turcs Sinif Mücadelesi (Lutte de Classe).

« L'armée a pénétré pour la vingt-cinquième fois en Irak du nord, sous prétexte de lutter contre le PKK. Dans des conditions hivernales très rigoureuses, pendant huit jours, 10 000 soldats ont couru les montagnes. Le prix payé pour cette décision des généraux et des politiciens est, selon les informations officielles, de 24 soldats, 4 membres des forces auxiliaires et 240 membres du PKK tués. La presse étrangère fait état de pertes beaucoup plus importantes. Les sources kurdes, elles, indiquent environ 220 soldats et huit militants du PKK tués. En tout cas il faut ajouter les soldats morts à cause du froid glacial (il faisait jusqu'à - 30°).

Les généraux, sans vergogne, citent les dommages qu'ils ont causés, pour dire ensuite qu'il n'y a pas de solution militaire et qu'il faut résoudre le problème de « l'illettrisme et du chômage ». Le gouvernement est encore plus hypocrite. Erdogan et ses ministres jurent que « tout est sous leur contrôle » mais ne disent mot sur les morts, les destructions et les violences exercées sur ceux qui ont manifesté contre la guerre.

Le Premier ministre qui, il y a

quelques mois à peine, déclarait haut et fort qu'« il faut une solution politique » et que « pour les intérêts de la patrie » il était prêt à rencontrer n'importe qui, se disputant même avec le chef d'état-major, est devenu soudainement le plus grand partisan de l'armée. Le gouvernement, qui avait suscité l'espoir d'une solution il y a quelques mois pour recueillir les voix des électeurs, a maintenant permis aux généraux d'occuper le premier plan. Cela n'est pas une nécessité, c'est un choix, fait bien sûr dans un cadre que nous ne connaissons pas, avec les États-Unis et également les dirigeants irakiens. Par contre il est clair que ce choix ne va pas dans le sens de la solution des problèmes du peuple kurde, sans compter qu'il a nui à toute la population.

Le peuple kurde qui vit en Turquie subit une discrimination et une répression depuis le début de la formation de la république. Après le coup d'État militaire de 1980, le régime militaire avait duré deux ans dans les régions de l'ouest, mais par contre plus de vingt-quatre ans dans les régions kurdes. De plus,



Les soldats turcs sur la route du retour.

selon l'expression officielle à l'époque, le PKK était « une poignée de voyous ». Dans les régions kurdes, le chômage, la misère, la répression et la discrimination atteignent des sommets. (...)

La politique appliquée par les gouvernements turcs a été d'ignorer le peuple kurde, d'écraser ceux qui réclamaient leurs droits, de rejeter ceux qui n'approuvaient pas leur politique, de brûler et détruire les villages, de fusiller les gens avec les forces de l'armée et de la police.

Les généraux disent qu'entre 1985 et 2008 ils ont tué 35 000 membres du PKK. Pour arriver à quel résultat ? Les Kurdes sont face aux mêmes problèmes. La guerre en cours est en train de

pourrir l'ensemble de la société en la mettant sous la menace des militaires (...). Cet état de guerre exalte les sentiments nationalistes et les divisions. Les médias, qui obéissent aux généraux – comme la chaîne de télé Fox (appartenant à un patron américain) qui se fait la championne des sentiments nationalistes et pousse à la guerre –, n'aident pas à une solution négociée, mais favorisent les divisions et l'exclusion. Que peuvent ressentir les travailleurs kurdes qui travaillent dans la même entreprise que les travailleurs turcs, quand on fait l'éloge de l'assassinat de jeunes Kurdes ?

Les politiciens sans vergogne n'hésitent pas, pour leurs petits intérêts, à instrumentaliser le

foulard, à diviser les Kurdes entre « ceux qui soutiennent l'État et ceux qui sont contre l'État » et même, à certaines occasions, à utiliser les méthodes sanglantes... pour faire oublier la crise économique, pour faire passer les attaques comme celles envers la Sécurité sociale. Car ces politiciens ne se préoccupent que des intérêts des patrons qui les ont mis au pouvoir.

La question kurde ne sera pas résolue tant que le peuple kurde n'aura pas ses droits, y compris celui d'avoir son propre État. Mais seuls ceux qui partagent les mêmes problèmes, c'est-à-dire les travailleurs turcs et kurdes, pourront le faire entrer dans les faits, et non ceux qui sont les privilégiés de cette société. »

• Afrique

Violentes émeutes contre la vie chère

Après le Sénégal fin 2007, le Cameroun et le Burkina Faso viennent de connaître des émeutes de la faim au mois de février. Et d'autres pays africains pourraient suivre car partout les prix des produits de première nécessité flambent, rendant impossible la vie quotidienne des populations.

Au Burkina Faso, des marches contre la vie chère se sont transformées en émeutes fin février. En une dizaine de jours, la vague de colère qui était partie de Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays, s'est propagée aux autres grandes villes, comme Ouagadougou, la capitale, mais aussi Banfora et Ouahigouya. Quelques bâtiments gouvernementaux comme la douane ou la mairie de Bobo en ont fait les frais. Le 27 février, Ouagadougou était presque en état de siège. En faisant donner la troupe, le régime autoritaire de Blaise Compaoré n'a fait que renforcer l'unanimité de la population contre lui.

En fait, la colère de la population n'attendait qu'un prétexte pour exploser. Il est venu du gouvernement, qui a multiplié par trois ou quatre le montant des patentes et autres taxes imposées aux petits commerçants et à tous ceux qui se débrouillent en pratiquant de petits métiers. Mais le gouvernement n'est pas seul en cause. Les grands groupes capitalistes tels que Nestlé, Unilever et Danone, qui ont fait main basse sur les circuits alimentaires, sont également responsables de la hausse des prix actuels. Ces multinationales possèdent d'énormes quantités de nourriture dans leurs magasins de stockage. Elles n'hésitent pas à spéculer sur ces denrées et à provoquer ainsi des hausses de prix sur les étals des petits commerçants.

Tant qu'il en sera ainsi, les populations d'Afrique comme celles de tous les pays pauvres seront inévitablement poussées à la famine. Les émeutes de ces dernières semaines ne sont sûrement que les prémices d'une flambée plus générale en Afrique et dans d'autres pays du Tiers Monde.

René CYRILLE

• Burkina Faso

La flambée des prix

Le mensuel Le Pouvoir aux Travailleurs, publié par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes, détaille ainsi la flambée des prix au Burkina Faso :

« La population n'en peut plus de subir sans broncher ces augmentations successives des prix du maïs, du riz, de l'huile, du savon, du carburant nécessaire pour les mobylettes, etc., qui atteignent des prix sans rapport avec les maigres revenus de la grande majorité des Burkinabés. Par exemple, un dur labeur à l'usine est payé 1 200 francs CFA la journée. Mais, encore faut-il trouver du travail ! Un coupeur de canne dans une plantation agro-industrielle est payé à la tâche. Après un travail de forçat commencé à l'aube, cet ouvrier percevra peut-être 1 000 francs CFA. (...) La paysanne ira vendre son panier de mangues ou de choux à une distance de 10 ou 15 km pour en tirer peut-être 500 francs.

Le gouvernement dit que le sac de 100 kg de maïs, qui est la nourriture de base, est vendu à un prix fixe de 11 000 F. Non seulement, c'est un mensonge, puisque dans certaines régions le prix est de 15 000, voire 16 000 F. Mais de plus, qui a les moyens



d'acheter d'un seul coup tout un sac de maïs ? La population l'achète par « tine », au fur et à mesure, selon ses moyens. Finalement, le prix du sac revient bien plus cher. Il en va de même pour le riz. Le sac de 50 kg qui était vendu 11 000 F ou 12 000 F est passé au-dessus de 13 000 F. Là aussi, encore faut-il avoir les moyens d'acheter en gros. Le savon qui était à 200 F est passé à 350,

voire 400 F. La bouteille d'huile, vendue précédemment 750 F, est passée à 1 100 F et le kilo de lait en poudre de 1 000 à 3 000 F.

Ceux qui sont pauvres et ont le malheur de tomber malades ne peuvent même pas se payer une seule boîte de 12 comprimés de Doliprane (1 600 F) après une journée de dur labeur. Pas même d'ailleurs l'instituteur qui est payé envi-

ron 35 000 F par mois !

(...) La réalité au Burkina, c'est que les gens n'en peuvent plus. (...) Les enfants chassent le moindre lézard pour combler leur manque de protéines. Les salariés espèrent l'annonce d'une augmentation sensible de leurs revenus par le gouvernement. Mais ils risquent d'être bien déçus. (...) Il faudrait bien autre chose qu'un simple coup de colère ! »

• Cameroun

Biya doit partir !

Au Cameroun, de violentes manifestations ont éclaté fin février, notamment à Douala, capitale économique et premier port du pays, et à Yaoundé, la capitale politique. D'autres grandes villes telles que Bafang, Bamenda, Kumba et Nkongsamba ont été touchées.

Les manifestants, en majorité des jeunes, ont été brutalement réprimés par la police et l'armée. L'opposition et les ONG parlent de plus d'une centaine de morts et de près de 2 000 arrestations. Aujourd'hui, l'armée quadrille les rues de Yaoundé et de Douala, tandis que la justice condamne à tour de bras les émeutiers arrêtés.

Tout a commencé le 23 février, lorsque les chauffeurs routiers et les transporteurs urbains ont fait grève pour protester contre l'augmentation du prix de l'essence. À peine le gouvernement avait-il tenté de désamorcer le conflit

en annonçant une baisse de cinq à six francs CFA (1 centime d'euro), que la population descendait dans les rues pour à son tour protester contre la vie chère. Car au Cameroun, comme dans bien d'autres pays d'Afrique, la hausse des prix des produits de première nécessité a été vertigineuse ces derniers mois. La flambée des prix des produits comme le bœuf, le poisson, l'huile, le riz, le sucre, la farine et l'essence rend insupportable la vie quotidienne de la population pauvre. Même ceux qui gagnent un salaire n'arrivent plus à faire face à la hausse du coût de la vie. Et que dire de

tous ceux qui n'ont pas de travail, que les syndicats évaluent à 70 % de la population active ?

Mais la vie chère n'est pas la seule cause de ces émeutes. Il y a également le projet de révision de la Constitution qui permettrait au dictateur Paul Biya, qui est déjà au pouvoir depuis vingt-cinq ans, de briguer un nouveau mandat en 2011. D'où les cris des manifestants mêlant des « *Non à la vie chère* » avec ceux de « *Biya doit partir* ». Biya accuse les manifestants d'être manipulés par l'opposition. Comme si la population n'avait pas d'yeux pour voir la richesse insolente d'une classe dirigeante corrompue s'étaler au grand jour, et ce depuis l'indépendance ? Comme si elle n'avait pas les moyens de comprendre que les principales res-

sources du pays sont accaparées par de grandes multinationales étrangères qui pillent le sous-sol et la forêt équatoriale, et qui sont responsables de la pauvreté.

À ce titre, on peut citer le français Bolloré, présent dans tous les domaines de l'économie camerounaise, de l'exploitation des grumes au transport maritime et ferroviaire, en passant par l'extraction de matières premières. Bolloré, qui a bâti sa fortune sur le pillage des richesses du continent africain, n'est autre que « l'ami personnel » de Sarkozy à qui il prête, de temps en temps, son yacht ou son avion privé !

R. C.

• Viêt-nam 1968

L'offensive du Têt faisait reculer la puissance américaine

Le Têt est la fête du nouvel an vietnamien et celle de l'année 1968, il y a quarante ans, est restée fameuse. En effet, dans la nuit du 30 au 31 janvier 1968, les troupes nord-vietnamiennes et les combattants du Front National de Libération (FNL) sud-vietnamien, qui luttèrent pour renverser le régime soutenu par les États-Unis, lançaient une vaste offensive militaire dans tout le Viêt-nam du Sud. Celle-ci apparut d'autant plus inattendue que l'armée américaine, engagée depuis 1961 dans une escalade militaire pour empêcher la réunification du Viêt-nam du Sud avec le Nord, claironnait qu'elle avait la situation bien en mains.

Les États-Unis prennent le relais de la France

De 1945 à 1954, le peuple vietnamien, dirigé par le Viet-minh, un front indépendantiste conduit en fait par le Parti Communiste d'Hô Chi Minh, avait lutté contre le colonialisme français. Celui-ci, après la chute du camp retranché de Dien Bien Phu, avait dû se résigner à la négociation. Mais il parvint à imposer un partage du pays : seul le Nord fut réellement indépendant. Au sud fut mis en place un régime où l'impérialisme américain prit rapidement la place de la France. Les élections qui devaient mettre fin à cette division n'eurent jamais lieu. Les États-Unis entendaient désormais « empêcher que la perte du Viêt-nam du Nord n'ouvre la voie à l'expansion communiste ».

Le régime sud-vietnamien s'appuyait sur de grands propriétaires fonciers. Ce régime corrompu affronta une véritable insurrection paysanne dans les campagnes. Pour soutenir le régime à leur solde au Sud, les États-Unis offrirent d'abord de l'argent, des armes et des conseillers militaires, mais sans parvenir à contenir l'influence croissante du FNL. Dès 1961, les États-Unis engagèrent leurs avions et leurs soldats. Puis ce fut l'escalade. De 16 000 en 1963, les soldats américains présents étaient passés à un demi-million en 1967. À partir de 1965, des bombardements quotidiens frappèrent le Nord-Viêt-nam qui soutenait le FNL. Le Nord-Viêt-nam reçut un tonnage de bombes plus important que celui qui avait frappé l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais la population vietnamienne apprit à s'enterrer pour échapper autant que possible aux effets des bombardements.

L'offensive du Têt, qui dura selon les secteurs de plusieurs jours à plusieurs semaines, fut d'autant plus remarquable qu'elle

s'attaquait aux villes : 36 des 44 capitales provinciales furent attaquées et 64 des 242 villes secondaires. Hué, ancienne capitale impériale, fut occupée durablement, tandis que des combattants vietnamiens attaquaient l'ambassade américaine au cœur de Saigon.

Pendant les mois précédant le Têt, l'état-major américain, relayé par l'administration du président d'alors, Lyndon Johnson, avait déclaré « irrémédiable » l'affaiblissement des combattants vietnamiens. Après le Têt, un diplomate dut admettre que « l'ennemi a frappé fort, avec une remarquable attention portée à l'organisation, à l'approvisionnement et au secret ».

La supériorité américaine ébranlée

Le choc fut d'autant plus profond pour l'opinion américaine et mondiale que l'on pouvait voir à la télévision des images des combats : les tireurs du FNL embusqués dans le jardin de l'ambassade américaine à Saigon ou encore le chef de la police de cette ville abattant froidement d'un coup de revolver un prisonnier aux pieds entravés.

En général, après l'offensive, les troupes américaines réoccupèrent en quelques jours le terrain, mais il fallut plus de trois semaines pour reprendre Hué, détruite au trois quarts par les bombardiers américains. La ville de Ben-trê, dans le delta du Mékong connut un sort voisin. Un colonel américain y fit une déclaration fracassante : « Nous avons dû détruire la ville pour la sauver » !

Dans ces combats, 40 000 combattants vietnamiens trouvèrent la mort contre 1 100 soldats américains et 2 500 soldats sud-vietnamiens, alliés des États-Unis. 15 000 civils connurent le même sort et un million de réfugiés furent jetés sur les



routes. L'état-major militaire américain considéra qu'il l'avait emporté, et réclama un renfort de 200 000 soldats. Pour le principal général américain Westmoreland, écraser l'adversaire sous un déluge de feu et de troupes restait la seule façon de gagner la guerre.

Mais, en fait, l'offensive du Têt avait démontré que même en bénéficiant d'une supériorité technique énorme, l'armée U.S. était incapable de venir à bout de la volonté d'indépendance d'un peuple dressé contre elle. Prolonger la guerre devenait contre-productif. Face aux incertitudes de l'état-major, aux effets des dépenses militaires

sur l'économie et à une opinion publique de plus en plus hostile à la guerre (en quelques jours le nombre d'Américains en faveur de la guerre tomba de 48 à 36 %), Johnson, jusqu'alors avocat de l'escalade, fit volte-face.

Le tournant politique de Johnson

Le 31 mars 1968, Johnson annonça donc conjointement qu'il renonçait à se représenter à l'élection présidentielle prévue à la fin de l'année et qu'il allait ouvrir une négociation avec les porte-parole du FNL pour examiner les conditions d'un retour à la paix. Ainsi, la soif d'indépendance et la détermination du peuple vietnamien, qui n'avait certes pas les moyens matériels de battre l'armée américaine, obligeaient les dirigeants américains à chercher une issue au conflit.

À ce stade, les dirigeants américains n'écartaient pas le choix d'une nouvelle escalade si les exigences de leurs adversaires ne leur permettaient pas de sauver la face. Mais en acceptant la négociation, les États-Unis admettaient tacitement que le Sud-Viêt-nam puisse passer à

terme sous le contrôle du FNL. Ils reconnaissaient qu'ils n'étaient pas capables de maintenir dans leur zone d'influence, par la seule force des armes, un pays décidé à conquérir son indépendance.

Cependant, ils entendaient aussi préserver pour l'essentiel l'équilibre des forces entre les deux blocs issus de la Deuxième Guerre mondiale. Ils se lancèrent donc dans une offensive diplomatique, se réconciliant avec la Chine pour l'associer au maintien de cet équilibre mondial.

Cette politique fut menée en pratique par le successeur du démocrate Johnson, le républicain Nixon. Celui-ci poursuivit les négociations, se rendit lui-même en Chine et à Moscou, sans pour autant cesser les hostilités au Viêt-nam. Si la puissance de feu américaine ne permettait pas aux États-Unis de gagner la guerre, elle pouvait au moins peser sur les négociations. C'est ainsi que sous Nixon la guerre fut élargie aux pays voisins, le Laos et le Cambodge, dont les populations subirent également un déluge de feu.

Il fallut cinq ans pour qu'en janvier 1973 les accords de cessez-le-feu soient signés entre le Nord-Viêt-nam, le FLN, les États-Unis et leur allié, le régime sud-vietnamien. Les troupes américaines quittèrent le Viêt-nam en mars 1973, mais le régime de Saigon poursuivit la guerre pendant encore deux ans, avec l'aide des États-Unis, avant de tomber à son tour en avril 1975, permettant au Viêt-nam d'être enfin réunifié.

La leçon du Viêt-nam n'a pas empêché, plus de trente ans après, les États-Unis de s'embourber dans d'autres conflits, en Irak et en Afghanistan, qui apparaissent de plus en plus sans issue. Là aussi, la question du retrait des troupes américaines est posée et, cette fois encore, les États-Unis ne veulent pas se retirer en perdant la face. Quitte à faire payer au prix fort la domination aux peuples du Moyen-Orient, comme hier à ceux de la péninsule indochinoise.

Jacques FONTENOY

• Éducation nationale

La grève du 18 mars

Répondre aux provocations de Darcos !

Les principaux syndicats des collèges, lycées professionnels et lycées généraux appellent à faire grève et à manifester le mardi 18 mars contre les suppressions massives de postes : 11 200 postes d'enseignants seraient supprimés pour la rentrée 2008, 80 000 d'ici 2012. C'est l'application de la politique du gouvernement qui consiste à ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Au début du mois de mars, le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos avait déclaré à la radio : « *Nous allons ne pas renouveler 10 000 postes... Mettons que nous ayons fait l'inverse et que nous soyons 10 000 de plus à la rentrée prochaine. Voulez-vous me dire ce que cela change ?* »

Mais les élèves et les parents, eux, se rendent très bien compte de ce que « cela change » et constatent combien, année après année, les conditions d'études se dégradent.

Les dotations horaires des établissements diminuent, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement allouées à chaque établissement. Les conséquences de cette diminution des moyens sont bien

visibles : suppression d'options, de l'enseignement d'une troisième langue par exemple, suppression des heures consacrées au travail en demi-groupes, réduction du nombre d'heures consacrées à enseigner le français ou les mathématiques, ou d'autres matières, instauration d'un baccalauréat professionnel en trois ans au lieu du cycle actuel de quatre ans, et surtout augmentation du nombre d'élèves par classe.

Bien évidemment, pour compenser les suppressions de postes, le gouvernement cherche à faire travailler plus les enseignants. Ainsi un récent rapport gouvernemental, réalisé par un dénommé Pochard, préconise entre autres l'allongement du temps de travail, l'annualisation des services des enseignants, le recours accru aux heures supplémentaires.

Sur ce dernier point, pour ne donner qu'un exemple, il y aurait dans l'académie de Créteil un taux d'heures supplémentaires de 7 % dans les collèges et de 14 % dans les lycées. C'est autant de personnels non titulaires qui ne seront pas embauchés. Ces moyens équivalent à 683 postes en lycée, 266 en lycée professionnel.

Malgré tout, Xavier Darcos prétend ne pas croire que « la

question des moyens soit une réponse aux problèmes de l'école ». Une provocation de plus !

Le 18 mars et après, Darcos doit avoir la réponse qu'il mérite de la part des enseignants et de tous ceux qui n'acceptent pas cette dégradation de l'école publique.

Aline RETESSE



Darcos et l'école primaire

Xavier Darcos a fait beaucoup de publicité autour des « nouveaux » programmes qu'il souhaite voir appliquer à l'école primaire : « remettre l'école dans l'école ». Cela sonne bien, de même que le remplacement du mot « éducation » par celui « d'instruction ». Les enseignants et les parents seront certainement conquis. Il ressort l'idée de faire plus de français et plus de mathématiques, avec moins d'heures cependant.

En fait, tout ce cinéma masque mal le nombre très

insuffisant d'enseignants, nécessaires pour que les plus jeunes apprennent dans de bonnes conditions. Dans l'académie de Créteil 580 postes sont créés seulement pour 17 000 élèves supplémentaires, soit un poste pour 29 élèves.

Darcos fait de nombreuses critiques à l'école maternelle. Les classes de maternelle sont-elles utiles ? Ne sont-elles pas uniquement de la garderie ? Pour les enfants des classes populaires, l'apprentissage de la langue française est pour-

tant essentiel et conditionne la suite. Et c'est souvent à l'école maternelle qu'il peut vraiment se faire. Encore faut-il que les enfants puissent se retrouver dans des classes à petits effectifs, encadrés par un nombre suffisant d'adultes compétents. Mais cela signifierait arrêter les suppressions de postes et, au contraire, embaucher massivement dans l'éducation.

Et c'est surtout cela que Darcos ne veut pas.

A. R.

• Cité scolaire Henri-Wallon – Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

Le rectorat contraint de reculer

Après avoir voulu, au début du mois de février, supprimer 17 postes et 7 classes au lycée et au collège Henri-Wallon d'Aubervilliers, le rectorat a dû reculer. Après plusieurs jours de grève totale du personnel enseignant et des élèves, après plusieurs manifestations dans les rues d'Aubervilliers, de nombreuses délégations rectorales et académiques et avec le soutien massif des parents d'élèves, le rectorat a finalement été contraint de revenir sur les mesures de suppressions de postes qu'il avait annoncées.

Craignant l'extension du mouvement, car Henri-Wallon n'était pas le seul établissement touché par des suppressions de postes dans l'académie de Créteil, le ministre de l'Enseignement, Xavier Darcos, avait espéré désamorcer le conflit en nommant le lycée « site d'excellence ». Mais un site d'excellence sans moyens c'était du bluff, et le mouvement a continué.

À la veille des vacances de février, non seulement la grève a été reconduite pour la rentrée mais il fut décidé de maintenir la pression, les parents continuant à diffuser et à faire signer tracts et pétitions. Dès le lundi 10 mars, jour de la reprise des cours, le recteur trouvait le chemin de notre cité scolaire. Accompagné d'un aréopage de conseillers, il est venu en personne

expliquer au conseil d'administration qu'il réaffectait au lycée pratiquement tous les moyens en heures et en postes qu'il avait auparavant voulu supprimer. En ce qui concerne le collège, il a admis qu'il ne saurait y avoir de solution séparée, confirmant ainsi l'ouverture d'une nouvelle classe de sixième et le maintien des postes menacés, comme celui du professeur d'italien.

Quelques semaines plus tôt, ses services avaient pourtant manifesté l'intention de supprimer près de 225 heures de cours, et là il en réaffectait 232, acceptait au final de maintenir 12 postes sur 17 et s'engageait à ne pas alourdir les effectifs par classe. Si des

postes de collègues partant en retraite ou changeant d'académie sont réellement supprimés, tous ceux qui auraient dû quitter l'établissement sont aujourd'hui assurés de rester sur place.

Bien qu'il affirme n'être pas venu à Henri-Wallon sous la pression des grévistes, les faits sont là : le recteur a dû reculer, grâce à la grève. Certes, des points restent en suspens comme par exemple le cas d'un poste de philosophie et de mathématiques sur le lycée, et d'un poste d'éducation physique et sportive à cheval sur le lycée et le collège, ainsi que le paiement des heures de grève.

Mais le recul du rectorat n'en est pas moins net et a été

ressenti par tous, enseignants, parents, élèves, comme une victoire. Dès que le mouvement a commencé, il y avait un certain fatalisme, même parmi les grévistes. Peu d'entre eux étaient convaincus de la possibilité de faire reculer le rectorat sur l'ensemble des revendications. Tout au plus, certains espéraient « grappiller » quelques postes. Mais la grève, en changeant l'état d'esprit de tous, a permis aux enseignants de prendre conscience de leur force et a montré qu'il était possible de gagner. Tout naturellement, il a été décidé d'un commun accord de fêter cette victoire, le plus rapidement possible.

Correspondant LO

• Lycée Pasquet Arles (Bouches-du-Rhône)

Non à la déséducation nationale !

Sur l'académie d'Aix-Marseille, le ministère a programmé la suppression de 345 postes d'enseignants. Au lycée Pasquet d'Arles, l'annonce de la dotation horaire globale (DHG) attribuée à l'établissement pour l'année prochaine a suscité un tollé et une mobilisation des enseignants.

À effectif d'élèves constant, 99 heures seraient transformées en heures supplémentaires, ce qui revient à supprimer les postes d'enseignants qui auraient pu assurer ces heures. Au lieu de cela chaque enseignant devrait faire en moyenne 2,4 heures supplémentaires, ce qui signifie enseigner dans des conditions dégradées.

Au lycée Pasquet, les départs à la retraite ne sont pas remplacés et des enseignants se partagent entre plusieurs établissements, les jeunes collègues en particulier au début de leur carrière. Ainsi une collègue enseignante en biologie termine son service en Avignon à 12 h, pour assurer son cours suivant à Arles à 13 h 30. Non seulement elle ne peut pas espérer déjeuner, mais elle ne peut pas non plus installer sa prochaine expérience, ni prendre le temps de répondre aux questions de ses élèves. Ces pratiques existaient

déjà mais, officiellement, au titre d'ajustements provisoires. Avec cette transformation de nombreux postes en heures supplémentaires, ce ne serait plus une exception mais une règle.

Face à cette attaque, les enseignants indignés se sont mobilisés : plusieurs assemblées générales, des pétitions, une lettre au recteur, le boycott de toutes les réunions officielles et une salle de profs houleuse ont fait pression sur le rectorat. Au lieu des 99 heures annoncées, le rectorat n'en supprimerait plus que 40. C'est encore beaucoup trop ! D'ailleurs, puisque nous aurons autant d'élèves, même une seule heure de moins serait déjà de trop.

Samedi 8 mars, un rassemblement a réuni enseignants, élèves et parents pour refuser la « déséducation nationale ». Cela a été l'occasion d'expliquer la dégradation des conditions d'enseignement. De petits groupes d'élèves sont allés distribuer des tracts sur le marché. À un partisan de Sarkozy qui leur lançait qu'il « faut moins de profs », ils répondirent : « Et nous, comment fera-t-on ? »

Correspondant LO

• Saint-Chamond (Loire)

300 personnes manifestent contre les suppressions de classes

Samedi 8 mars, les parents d'élèves accompagnés de collégiens et lycéens ont manifesté à Saint-Chamond. Ils protestaient contre les mesures de suppressions de classes décidées par l'inspectrice d'académie et le recteur. Deux classes seraient supprimées dans deux collèges, dont une classe de Segpa (élèves en difficulté) et en lycée une classe de brevet de technicien en productive.

Les manifestants se sont dirigés vers la permanence du député de la circonscription, Rochebloine, sur la liste du Nouveau Centre aux élections municipales, et qui avait voté sans sourciller le budget de l'Éducation nationale. Celui-ci devait recevoir des représen-

tants des parents d'élèves. Il assura la délégation de sa « compréhension » et dit qu'il ferait un courrier. Des paroles qui ne l'engagent à rien. Et comme d'habitude ce député, qui se réclame pourtant de la majorité présidentielle, déplore à Saint-Chamond ce qu'il vote à Paris.

Il n'est pas question d'accepter cette nouvelle dégradation du service public d'éducation ! Ces mesures sont d'autant plus mal ressenties par la population que d'autres services publics vont être réduits ou délocalisés : le site EDF, le tribunal d'instance, le tribunal des prud'hommes et la gare SNCF...

Correspondant LO

• Lycée Jacques-Brel – Vénissieux (Rhône)

Mobilisation contre les suppressions de postes

Depuis des années, les autorités régionales et rectorales affirment être attachées à l'existence du lycée Jacques-Brel, proche du quartier des Minguettes à Vénissieux, et qui accueille donc les élèves d'un quartier sensible. Une reconstruction est même prévue.

Mais dans le même temps les effectifs diminuent d'année en année : le lycée a perdu presque 300 élèves en dix ans et l'hémorragie s'accélère. Les résultats au baccalauréat sont très faibles et tous les personnels sont conscients que le lycée est dans une situation exceptionnelle (70 % d'élèves issus de catégories sociales « défavorisées ») qui demanderait des moyens exceptionnels, faute de quoi l'existence même du lycée serait menacée.

Aussi quand, début février, la DHG (dotation horaire globale, c'est-à-dire les moyens alloués à l'établissement pour l'année 2008-2009) a été connue, c'est la colère qui s'est exprimée. Malgré tous les grands discours, la politique d'économies du gouvernement (11 200 postes supprimés dans l'Éducation nationale) s'applique intégralement et ce sont quatre postes d'enseignants qui disparaissent, les options,

deux classes ainsi que l'obligation pour sept enseignants de partager leur service sur au moins deux établissements.

Une première assemblée générale a rassemblé une trentaine d'enseignants, sur un effectif total d'une soixantaine, jeudi 14 février. Une grève de protestation était décidée pour le jeudi 6 mars. Cette décision allait être encore confortée puisque l'après-midi même on apprenait que le lycée était classé parmi les 30 « pôles d'excellence » annoncés par le ministre Darcos dans le cadre du plan banlieue ! Compte tenu des suppressions de postes, c'était se moquer du monde.

Le 6 mars, c'est dans une ambiance joyeuse qu'enseignants et élèves se sont rendus sur le marché des Minguettes, pour sensibiliser la population à la catastrophe que représente cette politique d'économies drastiques dans l'éducation. Une pétition a recueilli près de 1 200 signatures en moins de deux heures.

Sans surprise, la délégation reçue le soir même au rectorat n'a ramené que de vagues paroles. Chacun sent bien qu'il va falloir faire plus pour faire reculer le gouvernement.

Correspondant LO



• Rennes

Liberté pour Julio ! Non aux expulsions !

Depuis le 4 mars, des centaines de lycéens se mobilisent pour empêcher l'expulsion d'un de leurs camarades de classe. Julio est un jeune de 17 ans, d'origine angolaise, arrivé seul en France en 2007, scolarisé à Rennes et hébergé dans un foyer pour mineurs. Il a été arrêté ce jour-là par la Police de l'Air et des Frontières à l'occasion de contrôles systématiques de papiers organisés sur toute la ville, puis enfermé au centre de rétention administrative près de Rennes, en attente de procédure d'expulsion du territoire.

Dans son lycée, le choc a été tel que le jeudi 6 mars une impressionnante assemblée générale de 500 personnes, enseignants et élèves, a décidé de

manifeste devant la Cité judiciaire où Julio devait être jugé en comparution immédiate.

D'après le juge des libertés, son système pileux et des tests osseux prouveraient que Julio serait majeur et donc expulsable ! Cette méthode pour déterminer l'âge, datant de 1935, est pourtant contestée par les scientifiques car elle ne détermine l'âge qu'à 18 mois près... Julio a donc été renvoyé au centre de rétention.

Les informations ont vite circulé et, le lendemain, plus de 300 personnes se sont réunies devant la préfecture. Lundi 10 mars, à nouveau, plus de 300 lycéens et enseignants sont venus soutenir Julio devant le tribunal administratif, qui a

pourtant décrété son maintien en rétention. En parallèle, le recteur de l'académie de Rennes a ordonné au proviseur du lycée de ponctionner les salaires des enseignants mobilisés, ce qui ajoute à l'écœurement et à la révolte.

Mardi 11 mars, la mobilisation s'est amplifiée grâce à une tournée des lycées et il y a eu jusqu'à 2 000 jeunes à manifester au moment le plus fort.

Finalement, la préfecture a préféré reculer et, dans la soirée, elle a annoncé que le préfet régulariserait la situation de Julio « à titre exceptionnel et humanitaire ». Un succès de la solidarité !

Correspondant LO

La Semaine de la presse dans l'école

Comme chaque année, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, une Semaine de la presse est organisée dans les établissements scolaires, du 17 au 22 mars.

Dans ce cadre, le journal

Lutte Ouvrière et la revue *Lutte de Classe* sont envoyés aux établissements qui en ont fait la demande ; nos publications peuvent donc y être consultées par tous.



• **Snecma – Gennevilliers, Corbeil, Villaroche (Île-de-France)**

Après trois semaines de grève

Après trois semaines de grève pour certains, des débrayages pour d'autres et des manifestations communes pour tous, les travailleurs de Gennevilliers, de Corbeil et de Villaroche s'étaient retrouvés le jeudi 6 mars au siège de la Snecma à Courcouronnes pour dire leur volonté d'obtenir 150 euros mensuels.

La manifestation, ayant regroupé plusieurs centaines de grévistes, a été un succès. Depuis, même si le travail a repris à Gennevilliers, où les grévistes étaient les plus nombreux, la direction n'en est pas quitte pour autant. Non seulement des débrayages ont continué, non seulement l'agitation s'est maintenue dans de nombreux ateliers, mais une manifestation centrale de l'ensemble du groupe Safran, auquel appartient la Snecma, était prévue à Paris pour le jeudi 13 mars.

À Gennevilliers, le mouvement a été marqué par des arrêts de travail, notamment lorsqu'il a fallu montrer sa solidarité avec quatre jeunes grévistes menacés de mises à pied et de licenciements. Plus de quatre cents travailleurs de l'usine ont débrayé lundi 10 mars, dès huit heures du matin, pour accompagner les quatre camarades sanctionnés. La direction leur reproche des actes de vandalisme et de dégradation lors d'une manifestation au siège, au tout début du mouvement pour les 150 euros. Mais pour tout le monde, il ne fait aucun doute que la direction cherche des prétextes pour intimider les plus jeunes.



Dans cette ambiance, la production est modérée et plus d'un salarié affirme : « Si la direction ne veut pas payer, eh bien, elle va le payer sur sa production » : autrement dit, les moteurs sortent au ralenti !

À Corbeil-Essonnes, lors d'un rassemblement qui a eu lieu vendredi 7 mars, les grévistes ont voulu bloquer le rond-point de la N7, une bousculade s'en est suivie avec la police. Tous les jours, des assemblées se tiennent dans l'usine, suivies de débrayages qui, là aussi, gênent passablement la production.

Même si le travail a repris, nombreux sont ceux qui ne veulent pas faire comme si rien ne s'était passé, qui n'ont toujours pas digéré les millions d'euros de bénéfices qu'ont empochés les actionnaires du groupe, alors que la direction n'entend céder que quinze euros brut par mois, sous forme de prime de transport. La rancœur contre la direction reste forte. Sous la cendre les braises ne sont pas éteintes.

Correspondant LO



• **Claas – Le Mans**

Non au licenciement !

Le 22 février, à Claas-Le Mans, un travailleur de 46 ans ayant vingt-six ans d'ancienneté a été licencié tout simplement parce qu'il n'allait pas assez vite dans son travail au gré de la direction, et qu'il avait son franc-parler. En fait ce n'est qu'un prétexte.

Ce secteur du Tracteur a fait partie de l'usine Renault-Le Mans jusqu'en 1999, où ce secteur de fabrication de tracteurs agricoles a été filialisé, puis vendu à Claas, géant du machinisme agricole, en 2003.

Depuis plusieurs années, la direction est incapable d'orga-

niser correctement la production. Cela s'est traduit pour les ouvriers par une augmentation de la charge de travail et une dégradation des conditions de travail. Ainsi, à de trop nombreuses reprises, nous avons eu droit à des allongements de la journée de travail en commençant plus tôt et en terminant plus tard, notamment aux beaux jours.

Début février, la direction en a remis une louche en décidant 28 minutes de plus par jour trois semaines par mois jusqu'en avril et 42 minutes de plus par jour de mai aux vacances. Elle sait que la plupart

d'entre nous en ont ras le bol de cette situation et de cette dégradation constante. Alors en licenciant ce travailleur, elle a choisi de faire un exemple pour faire peur.

En même temps que dans sa propagande la direction voulait faire passer ce camarade pour un mauvais ouvrier, elle se disait prête à lui faire une lettre de recommandation. Alors pourquoi le licencier ? La direction n'en est pas à une contradiction près.

Après l'annonce du licenciement, des débrayages ont eu lieu. Mardi 4 mars, nous avons débrayé à nouveau à l'appel de

la CGT. Une centaine de travailleurs de Renault et de NTN (autre ancien secteur de Renault-Le Mans vendu également) ont débrayé, eux aussi, pour apporter leur soutien et témoigner leur solidarité. Ensemble nous avons distribué un tract dénonçant le licenciement sur le boulevard qui traverse la zone industrielle.

Le patronat utilise les mêmes méthodes, quelles que soient les entreprises. C'est bien d'y répondre ensemble. La direction de Claas doit revenir sur ce licenciement !

Correspondant LO

• **Peugeot – Poissy (Yvelines)**

Moins d'effectifs, mais pas moins de travail

À Peugeot-Poissy, qui produit essentiellement des 207, la baisse des effectifs est régulière. L'usine est passée en deux ans, toutes catégories confondues et avec les intérimaires, de 9 146 personnes à 7 199, soit près de 2 000 salariés en moins.

La direction justifie la baisse des effectifs par une diminution de la production, passée de 1 280 véhicules par jour à 1 127. Mais dans les trois derniers mois, où la production n'a pas bougé, 537 postes ont encore été supprimés. La charge de travail non seulement n'a pas diminué, mais elle n'a pas cessé de s'alourdir pour chaque travailleur en poste. Au Montage, au début de l'année, plus de 200 postes ont été supprimés sur une ligne avec l'arrêt de la production de la 206. Et à l'habillage moteur au poste de chargement, des opérations prises sur trois postes ont été rajoutées à un autre. Il n'y a que la direction pour trouver cela normal !

Les baisses d'effectifs se voient aussi sur les opérations de maintenance et de contrôle. Récemment, du fait de la suppression de postes de contrôle tout au long de la fabrication, des pièces défectueuses ont été montées sur des voitures et c'est sur le parking, juste avant leur expédition, qu'elles ont été repérées. Pas par la direction bien sûr.

Mais ce sont les accidents et les risques encourus par les travailleurs qui en sont la plus grave conséquence. Aux Presses, un outil de plusieurs tonnes est tombé lors d'une manutention avec le pont roulant. Plus récemment, c'est une pile de bacs de pièces qui a écrasé plusieurs caisses à outils. Heureusement, personne n'était à côté. Mais au Ferrage, un ouvrier qui réglait un capteur sur un robot s'est coupé profondément à une main. Et tout cela parce qu'il faut aller toujours plus vite à moins nombreux.

Alors, mettre un coup d'arrêt à la baisse des effectifs est vraiment une nécessité !

Correspondant LO

• Hôpital de Châteauroux (Indre)

Mauvaises conditions de travail, ras le bol !

Samedi 1^{er} mars, à l'appel du syndicat FO, des agents de l'hôpital de Châteauroux se sont rassemblés sur le marché pour protester contre la dégradation des conditions de travail.

Dans cet hôpital où travaillent 1 100 agents, il y a environ 60 précaires en contrat d'aide à l'emploi ou contrats avenir. Ils sont surtout dans les services de soins comme agents des services hospitaliers, voire effectuent du travail d'aide-soignant avec le glissement des tâches, mais bien sûr sans le salaire et sans formation.

Le manque d'infirmiers est très aigu au bloc opératoire, aux soins intensifs de cardiologie, en réanimation, en médecine.

Les repos, les horaires sont changés du jour au lendemain, avec tout ce que cela implique de fatigue, de dégradation des conditions de vie. Il y a des heures supplémentaires accumulées, mais surtout des congés annuels, des fériés, des RTT non pris, particulièrement pour

les infirmiers et les conducteurs ambulanciers.

La quasi-totalité des congés pour enfant malade sont refusés par la direction. En 2006, à peine vingt jours ont été accordés alors que 900 agents peuvent y prétendre. Le directeur s'était engagé là-dessus, mais rien ne bouge.

L'inquiétude est grande quant à l'ouverture de onze lits de soins de suite pour les personnes âgées dans l'enceinte des « grands chênes » car il faudrait au minimum dix postes d'aides-soignants et trois d'infirmiers. Manque de personnel, mais aussi manque de lits : des patients passent parfois la nuit sur des brancards aux urgences, des personnes âgées peuvent être hospitalisées en maternité !

Des agents de l'hôpital psychiatrique de Gireugne, actuellement géré par la Sécurité sociale, expliquent leur inquiétude : cet établissement devrait intégrer administrativement l'hôpital de Châteauroux, donc

il y aura un changement de statut du personnel. Chacun se demande ce que peut bien préparer cette restructuration : diminution des lits, des postes ? Alors que déjà les horaires sont bouleversés et qu'il faut faire souvent trois horaires différents dans la même semaine (matin - soir - nuit). Quand ils expliquent la fatigue accumulée avec de tels roulements, un médecin du travail a le culot de leur répondre : « *En usine, ils tiennent le coup* » ! Dans cet établissement d'environ 300 agents, l'effectif infirmier a fondu de moitié. Quand les infirmiers sont remplacés, c'est par des aides-soignants ou des ASH.

Dans les autres hôpitaux de proximité du département (Le Blanc, Levroux, Issoudun, La Châtre), le manque de personnel est aussi permanent. C'est partout le même scénario : manque de moyens en personnel, en lits, en matériel. Il va falloir un sacré coup de colère pour imposer des budgets suffisants dans la Santé !



• Maternité des Bluets – Paris

La santé n'est pas une marchandise

Samedi 8 mars, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à la maternité des Bluets, à Paris dans le 12^e arrondissement, pour dire non à un plan de restructuration signé mi-février entre la direction et l'Agence régionale d'hospitalisation de l'Ile-de-France. Ce plan prévoit la suppression de 10 à 20 postes sur un effectif total de 170 personnes et une augmentation du nombre des accouchements, de 2 300 actuellement à 3 000.

Les manifestants criaient « *On ne veut pas d'une usine à bébés* » ou « *Non aux bébés à la chaîne* ». En effet la maternité des Bluets est reconnue pour la qualité des soins apportés aux mamans et aux enfants. La disponibilité du personnel et la prise en charge de l'accouchement : cours de préparation, rendez-vous réguliers avec la sage-femme, etc. ont fait la réputation de cet établissement, pionnier dans le domaine du suivi des femmes enceintes.

Ainsi c'est aux Bluets qu'a été introduite, en France, la méthode de l'accouchement sans douleur – grâce au financement des syndicats CGT de la métallurgie – par un médecin qui l'avait découverte en URSS. Comme l'explique une

infirmière : « *Aux Bluets, on a toujours accompagné les femmes, 90 % de nos patientes allaitent au sein. On évite les césariennes. Des psys, des ostéopathes, des puéricultrices assurent un suivi. Maintenant, on va devoir faire partir les mamans au bout de trois jours au lieu de cinq. Faudra-t-il déclencher l'accouchement pour économiser les équipes de nuit ?* »

Économiser, c'est en effet le seul objectif du plan de restructuration de la maternité, dont le déficit est estimé à 3,8 millions d'euros. Mais le personnel dénonce « *la rentabilité au détriment de la santé* » et la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui prévoit pour chaque acte médical un tarif, une facture que l'hôpital présente à la Sécurité sociale pour assurer son financement. Et, dans ce cadre, une intervention technique comme un accouchement suivi d'une hospitalisation courte rapportera bien plus. Alors en avant vers les 3 000 accouchements par an avec trois jours d'hospitalisation au lieu de cinq !

Pour le personnel de la maternité des Bluets, le slogan « *La santé n'est pas une marchandise* » reste d'actualité.

Cédric DUVAL

• FerriesSeaFrance

Grève des officiers

Depuis le mercredi 27 février, les officiers de la compagnie de ferries SeaFrance sont en grève, notamment pour la revalorisation de leurs salaires de 20 % sur trois ans. La grève ne touche que les 160 officiers des cinq ferries Calais-Douvres, et pas les marins, dont les salaires sont pourtant nettement inférieurs. Les officiers dénoncent aussi le manque de personnel, qui les empêche de prendre leurs congés : 9 000 jours sont à récupérer.

La direction de SeaFrance – filiale à 100 % de la SNCF – dit perdre plus de 300 000 euros par jour. Mais après dix jours de grève, elle n'a encore reculé que sur deux revendications qui ne lui coûtent rien directement, et

surtout qui ne sont pas généralisables à l'ensemble des salariés : la possibilité de naviguer trois jours consécutifs et la suppression de l'obligation pour les officiers de résider à moins de deux heures de Calais.

Pour refuser l'augmentation des salaires, la direction avance qu'« *il est illusoire de penser qu'on peut accorder à une seule catégorie de personnel une augmentation de 20 % sur trois ans, sans devoir l'accorder aux autres* »... Eh bien, pourquoi ne pas l'accorder aussi aux autres ? Les finances de l'entreprise ne le permettraient pas, avance la direction. Cela reste à vérifier, car les affaires marchent bien : il y a quelques semaines, le président du directoire de la compagnie

annonçait que 2007 a été « *une belle année* » et que le trafic avait augmenté de plus de 5 %. En 2006, le bénéfice après impôt s'élevait déjà à 7,9 millions d'euros et la compagnie vient de racheter à Veolia Transport un navire récent capable de remplacer deux de ses ferries.

Au vu des files de camions qui s'allongent aux entrées de Calais et du « chaos » engendré dans la région de Douvres, et qu'évoque le comté du Kent pour réclamer des compensa-

tions, il est évident que l'activité du personnel de SeaFrance est utile, contrairement à celle des actionnaires qui empoignent les profits.

Les officiers de SeaFrance ont raison d'exiger de meilleurs salaires et, si l'ensemble du personnel des compagnies transmanche s'y mettait, les compagnies maritimes – et les gouvernements derrière elles – seraient bien obligées de faire des concessions, et bien plus rapidement.

Claude THIÉRAM

• Haribo – Marseille

Pas de ronds, pas de bonbons !

À l'usine Haribo, qui compte à peu près 300 salariés dans les quartiers Nord de Marseille, dont la plupart travaillent à la production, près de 95 % des ouvrières et des ouvriers ont fait grève trois jours pour des augmentations de salaire.

Après une première journée de grève lundi 25 février, la grève démarrait à nouveau à l'appel de la CGT mercredi 5 mars, quand la direction annonçait qu'elle ne modifiait pas ses propositions : 2 % d'augmentation du salaire de base, plus ce qu'elle appelle un « *complément individuel* », en fait une prime d'assiduité réglée sur le nombre de jours d'absence dans le mois. La grève démarrait aussi sur l'autre usine d'Haribo à Uzès. Les salariés réclamaient 5 % d'augmentation, plus la revalorisation de la prime de transport et de celle des vacances.

On ne peut pas dire que la direction d'Haribo, avec son

tout nouveau et fringant DRH, s'attendait à une grève ! Même les travailleurs ont été agréablement surpris de se voir si nombreux.

Le mouvement s'est poursuivi le jeudi 6 mars.

Pendant les deux jours aucune production n'a pu sortir car la grève était très largement majoritaire. Régulièrement des voitures ou des camions passant devant l'entreprise klaxonnaient en signe de soutien. Passer du temps ensemble à discuter, ça change des journées consacrées à la production ! Un mouton bien vivant participait même à la manifestation et a vite été affublé, le pauvre, du nom du nouveau DRH. Le bra-



sero servait à se réchauffer dans une bonne ambiance et aussi à faire partir en fumée, devant la caméra de FR3, la proposition de la direction. Le slogan de tous était : « *Pas de ronds, pas de bonbons* ».

Les discussions allaient bon train sur les résultats toujours en hausse de l'entreprise, sur les salaires qui ont pris énormément de retard et aussi sur un

ras-le-bol plus général : l'arrogance de certains dans la hiérarchie, les sanctions pour un oui ou pour un non, les cadences de plus en plus fortes, les réflexions du nouveau DRH qui conseille aux ouvriers, du haut de son salaire de plusieurs milliers d'euros, de ne pas trop dépenser en téléphone portable ou en télévision, et qui menace de délocaliser l'entreprise.

Finalement la direction a accordé 3 % d'augmentation et le travail a repris. Ces trois jours de grève, ces trois jours de solidarité, tout le monde s'en souviendra, les ouvriers, mais aussi la hiérarchie... Comme si nous avions tracé des lignes rouges à ne pas dépasser.

Correspondant LO

• LCL – Tours

Pas touche aux congés !

À Tours, fin février, pour protester contre l'insuffisance des mesures salariales individuelles, les organisations syndicales de LCL (l'ex-Crédit Lyonnais) décidaient de ne pas assister aux différentes réunions avec la direction. Elles boycottèrent ainsi le comité d'établissement qui traitait de la réorganisation de la partie administrative de l'Agence commerciale de recouvrement à Tours.

Aussitôt, localement, la direction annonça qu'elle ne pourrait pas dévoiler la future affectation de chacun et ne pourrait donc accepter les congés pour le 15 mars comme c'est l'usage. Elle s'en remettait au code du travail, repoussant l'acceptation des congés aux calendes grecques, et espérant en prime faire porter le chapeau aux syndicats. La manœuvre fut un échec remarquable.

Il faut dire que les motifs de se méfier ne manquent pas. Ainsi, pour justifier le non-remplacement des départs en préretraite, l'encadrement ne cesse de répéter que le travail diminue, alors qu'en réalité le retard s'accumule. Pour preuve, depuis bientôt six mois dans ce service de 50 personnes, il y a trois intérimaires dont le travail est indispensable. La direction voudrait pourtant s'en débarrasser à la faveur de la réorganisation. Dans le même temps, on avait également appris que la

direction voulait fermer deux UAC parisiennes (centres administratifs).

Le 6 mars, à l'initiative d'un délégué, chaque équipe se réunissait et décida que, si les congés n'étaient pas acceptés, le personnel les considérerait comme acquis, chacun s'engageant à être solidaire d'un collègue dont les congés seraient refusés. L'encadrement répondit par l'intermédiaire d'un responsable d'équipe que ce qui nous manquait, c'était « *d'être menés à la baguette* » !

Aussitôt l'équipe se retrouva en salle de pause, afin de discuter tout à loisir de la suite. Mais dès le lendemain matin, ce qui n'était pas possible le devint. La responsable du service annonça qu'elle recevrait chacun individuellement pour notifier les futures affectations. Et comme bon nombre ne voulaient pas être reçus individuellement, elle accepta de faire certaines de ces annonces collectivement. Elle octroya même, sur demande du personnel, une heure pour que les futures équipes se réunissent pour discuter des congés.

Cela fut ressenti comme une petite victoire, de bon augure pour la suite, car la réorganisation qui doit se mettre en place à la fin du mois risque évidemment d'aggraver les conditions de travail.

Correspondant LO

• Auguste-Thomas – Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

Les travailleurs licenciés obtiennent gain de cause

Les 39 salariés licenciés de l'atelier de maroquinerie de luxe Auguste-Thomas à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis ont obtenu les indemnités supplémentaires de licenciement qu'ils réclamaient, à savoir 2 000 euros par année de présence.

Ces travailleurs, qui fabriquent des sacs pour la marque Louis Vuitton, avaient prévu d'aller manifester devant le magasin Vuitton des Champs-Élysées, le jeudi 6 mars à midi. La simple menace de cette manifestation a suffi à faire céder leur patron. Ce dernier, après avoir proposé sans honte 40 euros supplémentaires par année d'ancienneté, était arrivé à 300 puis à 500 euros et disait même que cette dernière somme restait subordonnée à

l'annulation de la manifestation.

Entre-temps, la publicité qu'en a faite la presse a sans doute déclenché l'intervention de Vuitton, qui ne voulait surtout pas voir des salariés manifester devant sa boutique la plus en vue pour réclamer que chaque année qu'ils ont passée à travailler pour la marque leur soit payée au prix qu'on y vend un sac à main.

Et jeudi 6, vers 11 heures du matin, la direction

d'Auguste-Thomas s'engageait par écrit à verser les indemnités revendiquées par les travailleurs, soit de 20 000 à 70 000 euros selon l'ancienneté de chacun.

En délocalisant ses activités en province, le patron s'est vanté de réaliser une économie de loyer plus que substantielle. Il n'a donc fait qu'en verser une partie à ceux qu'il met dehors.

Même s'ils savent que retrouver un travail ne sera pas facile, les travailleurs se sont fait respecter et les sourires étaient sur toutes les lèvres.

Correspondant LO



Retraites de misère, assez !

Jeudi 6 mars, des milliers de retraités ont manifesté dans plusieurs dizaines de villes du pays, à l'appel de l'ensemble des syndicats. À Paris, le cortège a traversé le quartier des ministères aux cris de « Fillon, du pognon ! » ou encore « Pas de retraites en dessous du smic ».

Ces manifestants dénonçaient d'abord le très faible montant de la majorité des pensions, qui rend d'autant plus dérisoire l'augmentation de 1,1 % intervenue au début de l'année. Cette augmentation se situait, en outre, en dessous de la hausse du coût de la vie, 2,8 %. Étaient également montrées du doigt les franchises médicales, ces 50 centimes qu'il faut désormais payer de sa poche sur chaque boîte de médicaments, une attaque de ce gouvernement qui pénalise grandement tous ceux qui suivent des traitements permanents, et donc pour une part les personnes âgées.

Le pays compte actuellement 13,5 millions de retraités. Plus de la moitié touchent moins de 1 000 euros net par mois. Parmi ceux-ci, environ quatre millions ne touchent que le minimum « contributif » d'un montant qui oscille, selon les cas, entre 579 et 633 euros par mois. Cela concerne les salariés qui n'ont pas eu de carrière continue, des femmes pour les trois quarts. Enfin, 600 000 retraités, qui n'ont peu ou pas cotisé, ne perçoivent que le minimum vieillesse (appelé aujourd'hui Aspa), qui représente 628 euros pour une personne seule et 1 126 euros pour un couple.

Tous ceux-là n'ont donc

touché, lors de la prétendue « revalorisation » du début de l'année, que les 6 euros correspondant au 1,1 % accordé. Notons en passant que le montant du minimum vieillesse est à la fois inférieur au seuil de pauvreté, mais en revanche supérieur au plafond de ressources permettant d'accéder à la complémentaire santé de la CMU.

4 millions de personnes, dont 90 % de femmes, touchent également une pension de reversion après le décès de leur conjoint. Pour la moitié de ces personnes, elle représente 480 euros par mois.

Quant à la revalorisation annoncée du minimum vieillesse de 25 %, étalée qui plus est sur cinq ans, elle ne permettra toujours pas à la majorité des bénéficiaires de toucher une pension décente.

Enfin, les projets annoncés du gouvernement, déterminé à porter à 41 ans le nombre d'annuités nécessaires à une retraite à taux plein, auront pour conséquence d'augmenter encore le nombre de retraités ne touchant pas des retraites complètes.

Non seulement, les retraités ont raison de manifester, mais leurs revendications concernent l'ensemble du monde du travail, tous ces salariés qui, avec la montée du travail précaire, risquent de n'accéder qu'à une retraite au rabais, sauf à imposer par la lutte qu'aucun revenu – retraite, salaire ou allocation – ne soit inférieur à ce qu'il faut pour vivre aujourd'hui, soit au grand minimum 1 500 euros par mois.

Jacques FONTENOY



Les étrangers résidant en France doivent pouvoir voter

Suite au traité de Maastricht, en 1992, le droit de vote est maintenant reconnu au 1,7 million d'étrangers citoyens de pays de l'Union européenne qui résident en France, du moins pour les élections municipales et européennes. Mais il reste 3,5 millions d'étrangers venus de pays hors Union européenne et qui eux n'ont toujours aucun droit de vote, même si certains vivent ici depuis cinquante ans !

Et cela alors qu'ils représentent parfois 20 à 40 % des habitants de certaines communes. Pourtant ils vivent, travaillent, payent des impôts et des cotisations sociales.

Des conseils municipaux ont organisé, depuis 2006, des

référendums sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, au moins aux élections municipales. À Saint-Denis, Bondy, Stains, La Courneuve, Aubervilliers, le résultat de ces référendums a toujours été favorable au droit de vote de tous les immigrés. Mais à chaque fois, les préfets, représentants de l'État, ont fait annuler judiciairement ces référendums, même s'ils n'étaient que symboliques.

C'est une constante des gouvernements successifs que de refuser le droit de vote aux étrangers, alors que pourtant la majorité des pays européens le reconnaît pour les élections locales.

En 1981, accorder le droit de vote aux étrangers était l'une des 110 propositions du candidat Mitterrand, promesse escamotée par le président, une fois

élu. En mai 2000, les députés Verts réussirent à faire adopter par la majorité de gauche de l'Assemblée nationale une proposition de loi instituant ce droit. Mais Lionel Jospin, Premier ministre socialiste, choisit de ne pas présenter cette loi devant le Sénat, pour ne pas affronter cette assemblée très conservatrice, et le projet est tombé aux oubliettes !

Le refus d'accorder le droit de vote à tous les étrangers, un droit démocratique élémentaire, juge les hommes à la tête de notre État, mais il a ses raisons, notamment le fait qu'un grand nombre de ces étrangers sont des travailleurs immigrés. Ainsi, c'est également la représentation électorale de la classe ouvrière qui est diminuée.

Louis BASTILLE

« Des logements pour tous ! »

Depuis le 1^{er} janvier, les familles mal logées ou sans logis peuvent déposer en préfecture des demandes de logement dans le cadre de la loi du Droit au logement opposable (Dalo).

Fin janvier, le comité national de suivi de cette loi annonçait que 7 500 dossiers avaient été déposés, mais que seulement 82 avaient reçu un avis favorable. Aujourd'hui, le nombre de dossiers déposés s'élève à 14 000, alors que certaines commissions départementales d'examen ne sont même pas encore en place et que les autres manquent de personnel.

Uniquement à Paris, la préfecture et les Caisses d'allocation familiale ont déjà reçu 4 450 dossiers. Près de 2 500 d'entre eux ont été examinés, mais seulement 114 ont été déclarés éligibles à la loi Dalo. Quant au préfet chargé d'appliquer cette loi, il n'envisage de reloger dans les mois à venir que 32 familles, pour le moment !

600 000 familles, soit 1,7 million de personnes, sont en situation de demandeurs prioritaires. Face à ce drame, le gouvernement, à part l'effet d'annonce de sa loi Dalo, ne fait rien pour les sans-logis et mal-logés. Depuis huit ans qu'elle existe, il ne fait même pas appliquer la loi sur la construction de 20 % de logements sociaux par commune de plus de 3 500 habitants (1 500 en région parisienne).

Louis BASTILLE

Samedi 15 mars, plusieurs associations appellent à des manifestations dans diverses villes de France, contre la reprise des expulsions, pour le droit au logement pour tous.

À Paris, la manifestation partira de la place de la République à 14 h 30.

18 mars, anniversaire de la Commune de Paris

L'Association des Amis de la Commune nous informe qu'elle organise, comme chaque année, un rassemblement pour la commémoration de la Commune de Paris, mardi 18 mars.

Le rendez-vous est à 18 heures, place de la Commune de Paris 1871, à l'angle de la

rue de la Butte-aux-Cailles et de la rue de l'Espérance (métro Place d'Italie ou Corvisart). Les organisateurs invitent à suivre un parcours, dans le 13^e arrondissement de Paris, sur les traces de Communistes comme Léo Frankel ou Émile Duval.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 111 (mars 2008)

France

Lutte Ouvrière dans les élections municipales
Le plongeon des Bourses
une nouvelle phase de la crise financière

Tchad

Une dictature qui ne survit que grâce au soutien de la France

Pakistan

Après l'assassinat de Benazir Bhutto

Documents

Un échange de correspondance entre LO et la LCR

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro